

n°2 > Février 2021

Estrablin'

INFOS

ENVIRONNEMENT

- SENS CIVIQUE
- RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
- L'ABEILLE DAUPHINOISE

BRÈVES COMMUNALES

- CUISINE CENTRALE
- JEUNESSE
- TRAVAUX ET VOIRIE
- 11 NOVEMBRE
- BIBLIOTHÈQUE

VIE CULTURELLE

- CATHERINE DE ROBERT
- MANZANILLO
- SALON DU LIVRE

ZOOM SUR...

- VŒUX DU MAIRE
- LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

VIE ÉCONOMIQUE

- FOCUS SUR LES COMMERÇANTS
- NOTRE MARCHÉ

ACTUALITÉS

- COLLECTES SÉLECTIVES
- CUISINE ZÉRO DÉCHET
- DÉLIBÉRATIONS



Estrablin
Commune de l'Isère



SOMMAIRE

ÉDITO DU MAIRE 3

ENVIRONNEMENT

Sens civique / Actes d'incivisme	4
Respect de l'environnement et des autres	6
Bzzz... les abeilles ?	7
L'Abeille Dauphinoise	8
Flash Brèves Infos	8
L'Espace Naturel Sensible Merlière	9
Les clôtures, projets particuliers et intérêt général	9

BRÈVES COMMUNALES

Repas de Noël de l'école Louise Michel	10
Cuisine centrale	11
Point Jeunes	12
Jeunesse ALSH	14
CMEJ	15
Le Rotary Club	15
Commission Travaux et Voirie	16
Commission Finances	16
Commission Communautaires	17
PanneauPocket	17
11 Novembre	18
Bibliothèque	19

VIE CULTURELLE

Catherine De Robert	20
Manzanillo	21
Gem'Lire - Salon du Livre	21

ZOOM SUR...

Vœux du Maire	22
La démocratie participative	26

VIE ÉCONOMIQUE

Focus sur nos commerçants	30
Notre marché	32

LOGEMENT

Commission Logement	33
---------------------	----

VIE ASSOCIATIVE

	34
--	----

ÉTAT CIVIL	43
------------	----

INFOS UTILES	44
--------------	----

ACTUALITÉS	46
------------	----

UN PEU D'HISTOIRE...	52
----------------------	----

PAROLES AUX ESTRABLINOIS	58
--------------------------	----

TRIBUNE LIBRE	58
---------------	----

À VOS AGENDAS	60
---------------	----



Mairie d'Estrablin

210, rue de l'Europe - CS20010
38780 Estrablin
Tél. 04 74 59 44 00
Fax 04 74 59 44 01
Site : www.estrablin.fr
Facebook @Estrablin

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et
de 14h00 à 16h30 sauf le mardi après-midi

Magazine trimestriel 1700 ex. de la commune d'Estrablin

Directeur de la publication :

Denis PEILLOT

Réalisation et impression papier 100 % recyclé :

Éditions JP MARTIN
FOUQUET SIMONET
Tél. 06 51 95 55 12
editionsjpmartin@hotmail.fr
30, avenue Général Leclerc - 38200 VIENNE



Conception graphique : Magali ARNAUD
Correction-relecture :
« Plume & Lettres » Pascal BELON-THOMAS

**La Municipalité remercie les annonceurs
pour leur collaboration et leur confiance.**

Les articles des pages 10, 15, 21 ont été rédigés selon les règles de l'écriture inclusive. Cette méthode, parmi d'autres mises à notre portée, a pour volonté de restaurer l'égalité entre les genres féminin et masculin en français. Jour après jour nous combattons les violences faites aux femmes, quelle que soit leur nature : psychologique, physique, sexuelle, économique, verbale... ces combats passent également par l'intégration à part entière du genre féminin dans l'écriture de notre belle langue.

CHÈRES ESTRABLINOISES, CHERS ESTRABLINOIS,

Nous arrivons au terme de cette année particulière avec la parution de ce deuxième numéro du nouveau bulletin municipal.

Vous avez, d'après vos retours, aimé le premier exemplaire et nous souhaitons poursuivre la composition de cet outil de communication de façon concertée, en tenant compte de vos critiques et propositions.

N'hésitez donc pas à nous en faire part.

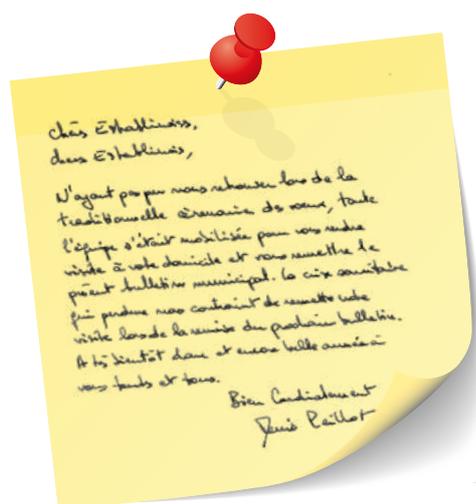
Cette année a été, malgré la crise sanitaire pour laquelle nous n'avons hélas pas de vision sur une prochaine fin, riche avec la mise en place d'une nouvelle équipe. Nous parlons bien d'une équipe, riche de ses sensibilités différentes, mais qui en fin de compte œuvre dans un seul but, l'intérêt général de notre commune et le bon vivre à Estrablin pour ses habitants.

Une année très difficile pour l'ensemble de nos associations qui sont le ciment de l'animation culturelle et sportive de notre commune, et qui en font sa force attractive. Nous leur souhaitons une année prochaine beaucoup plus sereine et emplie de projets. Saluons également l'ensemble des services municipaux qui, par leur adaptabilité, ont permis de traiter les impératifs et les changements d'organisation souvent décidés dans l'urgence suite aux différents avis préfectoraux et décisions gouvernementales.

L'habituelle cérémonie des vœux ne pourra avoir lieu, comme dans les autres communes de l'agglomération viennoise, pour les mêmes raisons sanitaires citées précédemment.

Il vous est donc proposé dans les pages suivantes, comme nous nous y étions engagés, un bilan de cette année 2020.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une année 2021 sereine. Que la santé, la joie et l'épanouissement vous accompagnent et que vos souhaits se réalisent.



Bien Cordialement.
Denis Raillot et l'équipe municipale
DR



Carole VICIANA
Adjointe Environnement et Urbanisme

≡ SENS CIVIQUE / ACTES D'INCIVISME RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES AUTRES

Nous pouvons faire le constat lors de nos déplacements, nos promenades, nos activités professionnelles dans la commune de la présence de décharges sauvages, de dépôts sauvages de déchets verts ou de gravats.

À plusieurs reprises des administré(e)s ont témoigné avoir été choqué(e)s par ces actes malveillants.

INQUIÉTUDE, INTERROGATION ET COLÈRE !

➤ **Inquiétudes** par rapport aux conséquences éventuelles de pollution des sols et sous-sols, des eaux et de la nappe phréatique mais aussi des possibles atteintes à la faune et à la santé humaine.

Les dépôts sauvages de déchets verts peuvent aussi engorger les fossés, les cours d'eau et obstruer les ponts lors de crues ce qui peut alors aggraver un aléa d'inondation.

➤ **Interrogations** sur ces actes d'incivisme compte-tenu de la présence sur notre territoire de nombreux points d'apport volontaire de déchets.

Auxquels s'ajoutent, à proximité, la déchèterie de Pont-Évêque et le centre de valorisation des déchets verts (Agrocompost) à Eyzin-Pinet.

➤ **Colère parfois** lorsque l'on se trouve directement confronté à cette situation ou lorsque la situation se répète comme c'est le cas en certains points de l'espace public mais aussi dans des propriétés privées !

CE QUE DIT LA LOI

Interdits depuis la loi du 15 juillet 1975, les dépôts sauvages sont classés parmi les contraventions de la 5^{ème} classe du Code pénal.

CE QUE FAIT LA COMMUNE

La responsabilité du dépôt sauvage, qui est un problème de salubrité publique, relève du Code de l'environnement et du pouvoir de police du Maire de la commune. C'est pourquoi suite à la prise de connaissance de l'existence d'une décharge sauvage :

- Un constat est fait par le policier municipal.
- Les services techniques interviennent lorsque le dépôt concerne un espace public. Mais la démarche est plus longue lorsque le dépôt est sur un terrain privé car les agents publics n'ont pas le droit d'intervenir directement. Dans ce cas, on informe les producteurs de déchets ou le(s) propriétaire(s) par courrier et on leur demande de faire le nécessaire.
- Une mise en demeure de faire évacuer les déchets peut-être effectuée.
- Des sanctions peuvent enfin être prises.



L'un des dépôts sauvages découvert dans la commune cet été

L'Agglo fournit un composteur gratuitement



DES SOLUTIONS

Ces décharges constituent toujours un véritable fléau, dans notre commune comme ailleurs, et notre volonté serait de les limiter à défaut de pouvoir les supprimer totalement. Pour aller dans ce sens, des solutions existent :

- **Produire moins de déchets** / Avoir une meilleure gestion de nos déchets : chacun d'entre-nous peut agir pour une gestion raisonnée de ses déchets.
- La **loi anti-gaspillage pour une économie circulaire**, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2022, prévoit la mise en place d'une filière REP (Responsabilité Élargie des Producteurs). Les déchets du bâtiment, qui représentent la majeure partie des dépôts sauvages, seront repris gratuitement lorsqu'ils sont triés par la filière REP. Un réseau efficace de points de collecte sera créé. Les entreprises du bâtiment et les artisans auront ainsi accès à des points de collecte accessibles et gratuits.
- La multiplication des **sanctions**.
- Le **civisme** de chacun et les initiatives d'habitants de la commune qui mettent à profit leurs promenades pour ramasser les petits déchets le long des routes et des chemins.

D'autres s'organisent à plusieurs et entreprennent des actions de dépollution dans des secteurs ciblés.

Grand merci à eux !

Deux matinées « **Nettoyons notre commune** » auront lieu en 2021.

- **Au printemps, le 20 mars.**
- **À l'automne, le 16 octobre**



Parole d'Estrabinois :
 « Je viens de broyer des branches de mûriers platanes pour en faire du couvre sol dans les plantations de fleurs, de framboisiers, etc. (voir photo, en cours de séchage) »

Une partie de la collecte de déchets d'une opération nettoyage organisée par quelques Estrabinois le 16 décembre 2020





Dominique JESTIN

Conseiller délégué Environnement et Urbanisme

Les néonicotinoïdes sont des insecticides très toxiques reconnus responsables de l'effondrement des colonies d'abeilles : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Néonicotinoïde>.

C'est pourquoi le vote de Caroline Abadie, députée de la 8^{ème} circonscription de l'Isère, nous a consternés. Comment peut-on justifier la réintroduction de ce poison dans l'agriculture ? Vous lirez ci-dessous notre question et les réponses apportées par la députée. Notre meilleure réplique sera d'accueillir prochainement le rucher de l'Abeille Dauphinoise dans le parc de Gémens.

≡ BZZZ... LES ABEILLES ?

« Madame la députée, Sur votre site internet <https://abadiecaroline.fr/> vous affichez cette formule sans détour « Pour les 5 ans à venir, je serai attachée à dire ce que je fais, et faire ce que je dis ».

Si vous avez éprouvé le besoin de rappeler cet adage c'est bien qu'il ne vous paraît pas forcément aller de soi.

Je peux observer, comme vous, qu'il a connu de tristes vicissitudes et j'encourage donc votre décision de le faire revivre sans faillir durant tout un mandat.

J'ai été élu par les citoyens d'Estrablin sur un programme marqué par la préservation de l'environnement. Durant ce mandat je serai attaché à travailler dans cette orientation et vous comprendrez qu'il me sera bien utile de disposer d'explications sur votre vote favorable à la réintroduction des néonicotinoïdes dans l'agriculture.

Je vous prie d'agréer, Madame la députée, l'expression de mes cordiales salutations. »

Dominique Jestin
Conseiller délégué
Mairie d'Estrablin

« Monsieur le Conseiller délégué, Depuis le mois de mars, notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent qui a mis à mal des pans entiers de notre économie. Cela vaut pour l'agriculture comme pour d'autres secteurs.

Dans ce contexte, le gouvernement a fait le choix de soutenir l'activité à travers un plan de relance ambitieux afin de limiter la casse sociale et de permettre à tous les acteurs de repartir de l'avant une fois la pandémie jugulée.

S'agissant de l'agriculture, il y a des filières très en avance sur le terrain de la transformation de leurs méthodes et de leurs outils de travail. Mais il y en a d'autres qui accusent un retard conséquent. C'est le cas de la filière française des industries sucrières qui est la seule visée par cette disposition. Compte tenu des difficultés conjoncturelles et celles plus spécifiques à ce secteur, il ne serait pas responsable économiquement et socialement de lui refuser le droit d'utiliser à nouveau les néonicotinoïdes. 45 000 emplois sont en jeu dans cette filière.

J'entends bien les arguments en faveur de l'environnement à l'encontre desquels une telle décision semble aller. Mais une prolongation de l'interdiction des néonicotinoïdes ne résoudrait rien car la production française se verrait alors contrainte de délocaliser dans des pays à la législation moins stricte. En outre, si l'hiver dernier fut particulièrement doux, on peut espérer que les hivers à venir seront moins cléments, ce qui aura pour conséquence de limiter le recours aux néonicotinoïdes.

De plus le Ministre de l'Agriculture a mis en place, avec mes collègues parlementaires impliqués, tous les garde-fous permettant de limiter l'impact de cette décision. »

Bien cordialement.

Caroline ABADIE
Députée de la 8^{ème} circonscription
de l'Isère



≡ L'ABEILLE DAUPHINOISE

Dès le mois de mars, Estrablin accueillera les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise. Le site de Gémens a été retenu pour implanter les 10 ruches de l'association.

En accueillant l'Abeille Dauphinoise, notre équipe souhaite affirmer sa sensibilité environnementale et sa volonté de favoriser la protection de ces pollinisatrices naturelles qui jouent un rôle crucial pour la biodiversité et l'agriculture.

Créée en 1910 par une dizaine « d'éleveurs d'abeilles », l'Abeille Dauphinoise - Syndicat d'apiculture de l'Isère - fédère plus de 1 600 apiculteurs du département de l'Isère et des cantons limitrophes.



La section de Vienne regroupe 150 adhérents, dont deux sur notre commune, avec 40 actifs qui animent.

En Isère, l'Abeille Dauphinoise a pour objet (Article 2 de ses statuts) de :

- Participer au développement de l'apiculture,
- Assurer la défense des intérêts de l'apiculture,
- Promouvoir l'apiculture.

De même, elle « entend promouvoir une apiculture durable, une apiculture respectueuse des abeilles et des produits de la ruche ». Elle favorise aussi le développement de pratiques apicoles alternatives pour disposer de colonies d'abeilles saines, fortes et adaptées. La défense de l'abeille *Apis mellifica*, partenaire de la biodiversité. Et souhaite promouvoir les miels dans leur diversité, comme aliment naturel et reflet de la biodiversité.

AUTO SERVICE

PNEUS - FREINS - AMORTISSEUR
GÉOMÉTRIE - RÉVISION - DISTRIBUTION
EMBRAYAGE - DÉCALAMINAGE MOTEUR



SERVICE MINUTE
avec ou sans RDV



VL - VU - 4X4 - CAMPING CAR

ZA du Rocher - ESTRABLIN - 04 37 04 01 95



Agence Sarzier
VIENNE - ESTRABLIN
04 37 04 01 95

estrablin@sosparebriseplus.fr

SOS Pare-brise+Estrablin

ZA du Rocher
38780 ESTRABLIN

www.SOSPAREBRISEPLUS.fr



FLASH BRÈVES INFOS

REPRISE DE LA TOURNÉE DES RIVIÈRES : Suze, Gère, Vezonne samedi 16 janvier 2021

Depuis quelques années, les cours d'eau qui arrosent notre commune, sont mis à mal et fragilisés par les aléas climatiques ; c'est pourquoi un état des lieux annuel semble utile pour faire un point régulier et voir l'évolution des rivières et les besoins d'entretien. Nous nous sommes inspirés de ce qui se faisait par le passé tout en proposant à de nouvelles personnes de nous rejoindre afin de croiser nos regards sur la richesse de notre patrimoine naturel.

Sont impliqués dans cette démarche des propriétaires, des agriculteurs, des membres de l'association Nature Vivante, un technicien du SIRRA et des élus.

Le samedi 16 janvier 2021, nous nous retrouverons donc, répartis en équipes, pour suivre chacune de nos rivières.



NETTOYONS NOTRE COMMUNE : RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS

Nous espérons pouvoir organiser au printemps la matinée de nettoyage de la nature en partenariat avec le Point Jeunes et le CMEJ tout en faisant appel aux nombreux volontaires qui savent répondre présents à ce rendez-vous annuel. À vos agendas : la date du 20 mars est retenue pour le printemps et celle du 16 octobre pour l'automne.



Dominique JESTIN
Conseiller délégué
Environnement et Urbanisme



ENS MERLIÈRE

Un comité de site s'est déroulé sur le site de l'espace sensible de la Merlière le mercredi 9 décembre.

Cette réunion, organisée par M. JESTIN et M^{me} VICIANA et menée par Nicolas SOUVIGNET, gestionnaire du site pour la mairie, a réuni plusieurs acteurs. Gilles LENTILLON, agriculteur, Bérengère RONZON pour la chèvre pastorale, le lycée Agrotec, Gère vivante, la régie de quartier de Vienne Condrieu Agglomération, Vincent Breuzard (accompagnement scolaire et visiteurs), la société de pêche.

Cette réunion avait pour but de faire un bilan sur des actions menées et envisager les prochaines projections. Un plan de gestion est élaboré jusqu'en 2027, accompagné financièrement par le Département de l'Isère. Les actions programmées étaient ce jour présentées par Sophie Neyton.



Photo R. Ragot

PROJETS 2021

- Animer le plan de gestion,
- Chiffrer la faune et la flore de l'ENS grâce à des suivis piscicoles, les oiseaux, papillons, libellules ainsi que des herbiers aquatiques... afin de suivre l'évolution du site,
- Aménager les abords du site avec un projet de parking,
- Créer une mare,
- Réaliser un ponton au-dessus de la résurgence.



Photo R. Ragot



Carole VICIANA
Adjointe Environnement et Urbanisme

LES CLÔTURES, PROJETS PARTICULIERS ET INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'existence de clôtures répond à des besoins individuels, des habitudes ou des nécessités. Le droit de clore sa propriété n'est pas une obligation mais un usage qui est inscrit, depuis 1804, dans l'article 647 du code civil.

Omniprésentes au sein du territoire, les clôtures sont associées aux maisons et participent autant que le bâti au paysage et au cadre de vie de tous.

L'édification d'une clôture doit concilier les préoccupations de protection, d'intimité et d'économie avec la qualité environnementale.

Il s'agit donc d'un projet architectural à part entière qui nous concerne tous, c'est pourquoi une **déclaration préalable** doit être déposée à la mairie avant de commencer ses travaux.

UNE DÉMARCHÉ AVANT D'ÉDIFIER UNE CLÔTURE

La clôture qui constitue la première façade et participe au cadre de vie de tous doit faire l'objet de la même attention :

► Le contexte

Observer le contexte dans lequel la maison et la clôture se trouvent : dans le village, en bordure de champ, le long d'une rue...

Prendre conscience que les enjeux paysagers diffèrent selon cet emplacement.

► Les bonnes questions à se poser

S'interroger pour déterminer le rôle dévolu à la clôture : rôle de brise-vue, de protection par rapport à des éléments particuliers. Mais il faut aussi prendre en compte ses inconvénients : ombres, rupture des cônes de vue, entretien, vieillissement...

► La mise en forme

Il est important de dessiner son projet de clôture à l'échelle pour se rendre compte du rendu final.

DIVERSES CLÔTURES POUR UN CHOIX CORRESPONDANT À SES ENVIES

Les clôtures associent murs, grilles, portes, portillons, végétaux, parties pleines et parties à claire-voie...

Cette diversité rend possible de multiples combinaisons qui participent à la qualité du paysage si quelques principes de base sont respectés.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

- La construction ou la transformation d'une clôture doit faire l'objet d'une déclaration préalable à déposer à la mairie.
- Le projet doit être en conformité avec les prescriptions du règlement Plan Local d'Urbanisme de la commune. Les dispositions qui varient selon le zonage concerné doivent être respectées.
- Si le projet se situe dans un lotissement, il devra respecter le règlement du lotissement qui précise, entre autres, la nature et la couleur des matériaux, la hauteur maximale, etc.
- Pour les haies, les distances de plantation sont imposées par le code civil.
- Toute plantation d'arbre, arbustes ou haies de plus de 2 m de haut doit être distante de 2 m des limites séparatives. Si la hauteur de la plantation est inférieure à 2 m, la distance minimale est de 0,5 m.

Émilie ESCARGUEIL CECH
Conseillère déléguée à la Culture et la Communication,
en charge du CMEJ et du Contrat Enfance Jeunesse
Commission menus



≡ REPAS DE NOËL DE L'ÉCOLE LOUISE MICHEL

Un personnage particulier s'est invité lors du repas de Noël ! En effet, les enfants ont eu la surprise de recevoir la visite du père Noël à la cantine, après avoir dégusté le menu spécial pour lequel il-elle-s avaient voté quelques semaines auparavant.



Service animation





Ingrid CHAPUIS
Adjointe aux Affaires Générales
Cuisine centrale

≡ CUISINE CENTRALE

Notre adjointe aux affaires générales M^{me} Ingrid Chapuis en charge de la cuisine centrale a rencontré toute l'équipe de restauration au mois d'octobre afin de faire plus amples connaissances. Ce sont 3 agents à temps complet et 3 agents à temps partiel.

L'équipe est composée de Fabien cuisinier, Isabelle, Naima, Sabine, Halima et Géraldine. Lors de cette rencontre, nous avons échangé sur le fonctionnement, la charge de travail et le poste de chaque agent ainsi que les besoins en termes de nouveau matériel.

La cantine de l'école a connu une hausse importante cette dernière année soit environ 225 repas pour les scolaires, la livraison de 25 repas chaque jour pour nos aînés, et 90 repas pour le centre social de Gémens. Notre cantine sert au maximum des repas préparés sur place avec un maximum de produits frais, de saison et de produits locaux.

En plus de la préparation des repas, le service de la cuisine a en charge la confection de menus équilibrés, la préparation, la réception des commandes et la gestion comptable du stock.

Dans le fonctionnement de la cantine, n'oublions pas en parallèle le travail important fourni par le service périscolaire géré par notre agent Miguel Mendy, ainsi que le service animation comptant 15 agents qui assurent la gestion du service repas des enfants et les animations.

Les enfants ont pu déguster un bon repas de Noël qu'ils ont choisi eux-mêmes en collaboration avec le cuisinier et le périscolaire. L'ambiance était festive et les petits comme les grands ont eu des papillotes lors de la venue du père Noël.



POINT JEUNES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

En cette fin d'année 2020, le confinement ayant été reprogrammé, nous avons dû comme beaucoup de monde, réadapter notre fonctionnement à la situation. Après avoir échangé avec de nombreuses familles, nous avons identifié les principaux besoins des jeunes en cette période particulière :

- Maintenir du lien social
- Être accompagné dans sa scolarité
- Se dépenser
- Avoir accès à la culture



Pour répondre à ces besoins nous avons mis en place un programme d'activités périscolaires avec d'une part des activités physiques et sportives, et d'autre part le maintien de l'accompagnement à la scolarité.

Les habituelles soirées du vendredi ont ainsi laissé place au sport. Des jeux dérivés du Basket ou du Foot (Ballons prisonniers, variantes du Base-ball...) ont été proposés, tout en veillant à respecter les règles sanitaires. Ces activités ont été choisies à chaque séance avec la dizaine de jeunes réunis. Ce moment a permis de garder le contact avec les copains et les copines en dehors du collège et des réseaux, de se dépenser, et de décompresser en fin de semaine.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

L'accompagnement scolaire a lui continué sur le même principe. C'est un dispositif assuré en partenariat avec le collège Georges Brassens et la CAF qui a pour but d'accompagner au mieux les familles dans la scolarité de leur enfant. Deux groupes d'une dizaine de jeunes se retrouvent tous les mardis et jeudis, à la maison des associations, de 17h à 19h, pour travailler ensemble. Les séances se déroulent dans une ambiance d'échange, d'écoute, et d'entraide, qui favorise la concentration. Pour fonctionner, ce dispositif nécessite l'assiduité des jeunes, qui s'engagent sur l'année scolaire, ainsi que l'investissement des parents.

Les séances sont composées :

- De temps de jeux éducatifs pour apprendre en s'amusant
- De temps d'échanges et débats pour garder du lien
- De temps de travail personnel pour surmonter ses difficultés
- De sorties pour éveiller la curiosité

Dans le cadre de l'accompagnement scolaire, le Point Jeunes fait appel à des bénévoles : n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez aider les jeunes dans leur scolarité.



PROMENEURS DU NET

En parallèle des activités périscolaires, le Point Jeunes fait partie du dispositif CAF des « promeneurs du net ». Dans ce cadre, un compte Instagram a été créé pour être en lien avec les jeunes sur les réseaux sociaux et :

- Développer une présence éducative et préventive en ligne
- Maintenir le lien avec les jeunes
- Accompagner au mieux leurs projets
- Proposer une écoute aux jeunes en difficulté



De plus cet outil va permettre de se mettre en lien avec les 13/17 ans malgré la situation sanitaire pour commencer à organiser le projet d'été 2021. Les préparatifs débutent en janvier avec tous les motivés !

N'hésitez pas à ajouter et entrer en contact avec Seb, promeneur du Net pour le Point Jeunes.

VACANCES DE FIN D'ANNÉE

Comme chaque fin d'année, le Point Jeunes est resté ouvert la première semaine des vacances scolaires et a accueilli entre 10 et 24 jeunes par jour dans un esprit convivial et festif.

Une journée au Point Jeunes c'est avant tout être entre copains, s'amuser, découvrir de nouvelles activités, avoir de la liberté et être acteur de ses vacances ! Le tout dans un cadre éducatif et sécurisant pour les parents.

L'équipe d'animation, à travers des activités variées, travaille sur le vivre ensemble, l'autonomie et la responsabilisation des jeunes, mais aussi sur l'acceptation des différences et l'ouverture culturelle.

De nombreuses activités ont été proposées comme une initiation à la réalité virtuelle, des jeux collectifs, la confection de biscuits de Noël, la découverte des Arts et du Spectacle à travers un grand jeu d'Incroyable Talent, et bien sûr du sport pour se dépenser !

Les jeunes ont ainsi pu recharger leurs batteries avec des rires et de la bonne humeur pour 2021 !



JEUNESSE ALSH CENTRE DE LOISIRS

Comme chaque fin d'année, le service enfance jeunesse organise un arbre de Noël pour les enfants d'Estrablin et ceux qui fréquentent le centre de Gémens les mercredis. Malheureusement ce moment festif a dû être annulé à l'approche des fêtes. Habituellement le dernier mercredi avant les vacances.

Cette année avec cette crise sanitaire et des protocoles de distanciation que le centre doit appliquer, pour le bien de tous, nous avons donc dû nous y résoudre, nous adapter et trouver d'autres façons d'apporter un peu de joie aux enfants en cette période difficile.

Le service périscolaire a donc organisé une surprise aux enfants de l'école, malgré cette période un peu chamboulée par le contexte. Les élus avec l'aide de l'équipe d'animation ont tenu à marquer cette période de fête, en offrant à chaque enfant de l'école de la commune, un colis de Noël, distribué le jeudi 17 décembre après-midi dans les classes. Et pour le lendemain, le traditionnel repas de Noël au restaurant scolaire avec 245 enfants présents. Bien sûr en présence du père Noël venu avec son traîneau et sa hotte pleine de friandises pour émerveiller tous les enfants. Et en leur souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année.



Et à Gémens, le 16 décembre 2020, l'équipe d'animateurs a concocté un programme de fête, grâce auquel les enfants du centre de loisirs se sont laissé porter par la magie de Noël. Entre bricolage de sujets pour le sapin, jeux de Kapla spécial père Noël, décoration de sapin et de contes dans une salle spéciale Noël où l'ambiance était au rendez-vous ! Vivement la rentrée, de retrouver le sourire des enfants en 2021, sans masques...





Émilie ESCARGUEIL CECH

Conseillère déléguée à la Culture et la Communication,
en charge du CMEJ et du Contrat Enfance Jeunesse
Commission menus



≡ CMEJ

Le Conseil Municipal Enfance Jeunesse (CMEJ), est une équipe de 15 jeunes estrabli-nois-es, du CM1 au collège, élu-e-s démocratiquement pour 2 ans. Il-elle-s ont pour mission de représenter la jeunesse auprès des élu-e-s de la commune. À l'issue de cette année 2020 dans laquelle les réunions et la réalisation de leurs projets n'ont pas pu se tenir, la municipalité leur a proposé de rallonger d'une année leur mandat, afin de pouvoir exercer pleinement leur fonction d'élu-e-s.



Ingrid CHAPUIS

Adjointe aux Affaires Générales et au Logement
en charge du Développement et des Relations économiques

Refija BABACIC

Adjointe aux Affaires Sociales et à la Vie Associative
Vice-Présidente du CCAS
Conseillère Communautaire Vienne Condrieu Agglomération

≡ LE ROTARY CLUB OFFRE 2 CADDIES À DES AÎNÉ.E.S D'ESTRABLIN

En ce 24 décembre 2020, deux ainé-es de la commune d'Estrablin se sont vu-es offrir chacun un caddy au pied de leur sapin par le Rotary Dauphiné Nord en partenariat avec le Rotary Club de Vienne. Chaque caddy d'une valeur de 100 € était composé de produits de première nécessité, ainsi que de petites douceurs pour fêter cette fin d'année.

MM. Bernard TORGUE et Paul LAFÔRET se sont occupés de cette distribution en partenariat avec le CCAS et la Mairie, représentés par M^{me} Refija BABACIC et M^{me} Ingrid CHAPUIS.





Fathi ALI-GUECHI
Conseiller délégué Travaux et Voirie

≡ COMMISSION TRAVAUX ET VOIRIE

Notre commission Travaux et Voirie a la responsabilité de la voirie et des travaux de la Commune. La commission se compose de 7 élus qui travaillent en étroite collaboration avec la commission Urbanisme, la commission Finances-gestion du patrimoine, le DGS, avec la collaboration des services techniques ainsi qu'un partenariat des services travaux voiries de Vienne Condrieu Agglomération et de TE 38 (Territoire d'Énergie Isère). Elle a pour but de sécuriser, d'améliorer le cadre de vie, des voiries urbaines et rurales et des chemins ruraux, mais elle a aussi en charge l'éclairage public, le fauchage de l'ambroisie, des accotements, le déneigement. Son action porte également sur la cohabitation des véhicules motorisé, piétons et cycles et de l'entretien des bâtiments communaux de l'ensemble de la commune. Cette commission se réunit régulièrement ou suivant les besoins afin de valider les dossiers de travaux, de faire des choix techniques et/ou budgétaires.

TRAVAUX ÉCOLES

La 3^{ème} phase de rénovation de l'école Louise Michel a commencé lors de ce quatrième semestre 2020, portée par l'architecte Aurélie Drouard et le conseiller délégué aux travaux, Fathi ALI GUECHI. Cette rénovation est nécessaire afin de pouvoir répondre aux besoins évolutifs du nombre d'élèves dans les années à venir. Cette rénovation a également pour but de mettre les locaux aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Quatre classes avec vestiaires, tisanerie, local ménage et un local de rangement seront aménagées. Cette aménagement impose la modification de certaines cloisons, remplacement des huisseries intérieures et extérieures, des faux plafonds, revêtements de sols, réseaux électriques (passage à l'éclairage leds) ainsi que la rénovation du réseau des fluides (sanitaires et chauffage). Chacune de ces 4 classes sera équipée d'un TBN (tableau blanc numérique). La livraison de ces classes est prévue pour la rentrée 2021. Les 4 classes de l'école nord, situées sous la mairie pourront alors investir les nouveaux locaux.



Delphine MONIN
Conseillère déléguée aux Finances



Brice DECORTES
Adjoint aux Finances et à l'Économie

≡ COMMISSION FINANCES

La Commission Finances, constituée de 7 personnes, a pour rôle principal de définir le Budget Prévisionnel, en accord avec les décisions prises par le Conseil Municipal. Elle en assure le suivi, tout au long de l'exercice, en examinant attentivement les recettes et les dépenses, et peut proposer au Conseil Municipal des décisions modificatives pour ajuster les prévisions budgétaires.

Cette commission a également une action transversale avec les autres commissions car elle met en phase les projets et la réalité budgétaire de la Commune. Son rôle est consultatif, elle émet des avis, formule des propositions, mais ne dispose pas de pouvoir de décision. Pour information, le Budget Prévisionnel 2020 s'élève à 4 655 085,36 € dont près d'1 million d'euros pour la section Investissement.

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

COMMISSIONS 2020-2026	Président	Élus Estrablin		
Administration générale	C. PERROT-BERTON	JJ. DEFLANDRE		
Finances	C. BOUVIER	D. MONIN	B. DECORTES	
Économie	M. FAÏTA	G. AMOURIQ	B. DECORTES	I. CHAPUIS
Agriculture	F. BELMONTE	G. LENTILLON	C. VICIANA	
Aménagement et planification	L. THOMAS	C. VICIANA		
Habitat	C. CHARLES	I. CHAPUIS	D. MONIN	C. SERVANIN
Petite enfance	A. GUICHARD	A. GROLEAS		
Emploi et insertion	C. TODARO	C. SERVANIN		
Cohésion sociale	P. MARION	R. BABACIC	F. ALI-GUECHI	C. SERVANIN
Voirie	R. BONNEFOUX	F. ALI-GUECHI	E. MOREL	
Assainissement	A. CLERC	D. JESTIN		
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	M. DAUBREE	D. JESTIN		
Climat, Air, Énergie, Biodiversité	D. PEILLOT	D. VANEL		
Gestion des déchets	J. TISSOT	D. VANEL	P. ABEL COINDOZ	
Mobilités	N. HYVERNAT	R. BABACIC	A. AÏCHOUN	
Événements culturels et sportifs d'intérêt communautaire	J. PROENCA	E. ESCARGUEIL	P. ABEL COINDOZ	A. AÏCHOUN
Équipements sportifs	V. OSTOJIC	JJ. DEFLANDRE		
Tourisme	C. BOREL	E. ESCARGUEIL	A. AÏCHOUN	I. CHAPUIS

PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS

100 % ANONYME
ET 100 % SÉCURISÉ



La mairie d'Estrablin se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

PANNEAUPOCKET RENFORCE LA COMMUNICATION ET LE LIEN SOCIAL DANS LA COMMUNE

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe en une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les communes, écoles, intercommunalités, associations et comités des fêtes qui l'intéressent et sont tenus informés en temps réel par le biais d'une seule interface.

UNE APPLICATION SIMPLE ET ENGAGÉE 100 % FRANÇAISE

Depuis 2016, l'application est utilisée par plus de 4 000 communes, écoles, associations... et 59 intercommunalités.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.

Retrouvez dès à présent toutes les villes et intercommunalités de France qui utilisent PanneauPocket.

Pour plus d'informations :

Laura Baratier - Chargée de communication - 09 71 29 27 43
contact@panneaupocket.com
www.panneaupocket.com



11 NOVEMBRE

Texte lu par monsieur le maire lors de la cérémonie du 11 Novembre.

Remerciements au porte-drapeaux MM. Jacky FAUCONNIER, Lucien ESPEROU, Gérard PLEYNET ainsi qu'au policier municipal M. Alexandre ROSINSKI.

« C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillet blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 1^{er} novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France.

Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Épargés, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons. Chaque 1^{er} novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

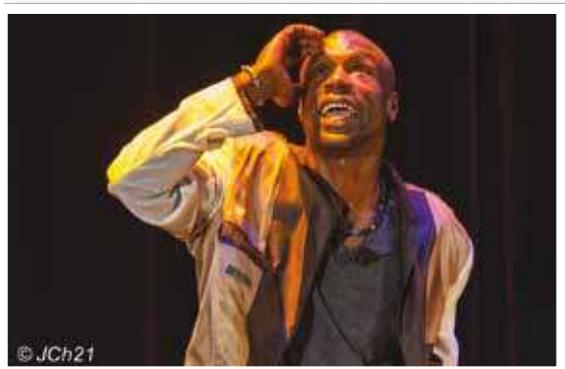
Chaque 1^{er} novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha. »



BIBLIOTHÈQUE

LA BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE D'ESTRABLIN-MOIDEU SE MET AUX COULEURS DE L'AFRIQUE

Dans le cadre de l'année du Sénégal organisée par la médiathèque départementale de l'Isère, et en partenariat avec les Arts du récit, la bibliothèque intercommunale d'Estrablin-Moidieu recevra Thierno Diallo, conteur sénégalais, le vendredi 5 mars 2021 à 19 h 30 à la Maison des Associations pour un spectacle tout public (entrée gratuite).



Les œuvres de Jos Hassler, artiste peintre, seront exposées du 19 février au 10 avril 2021

Jos Hassler, artiste peintre d'origine alsacienne sociétaire des Artistes Français, réside en Saône-et-Loire depuis plus de 25 ans.

À son actif, plus d'une centaine d'expositions personnelles. Jos a longtemps animé des ateliers dans les écoles, les crèches, les bibliothèques, il a pratiqué l'art thérapie dans les maisons de retraite. Il ouvre régulièrement son atelier à Palinges pour y présenter ses dernières créations.



Pour cette exposition, l'inspiration principale vient de ses voyages au Burkina Faso. Il utilise différentes techniques picturales et a toujours été inspiré par les paysages et les arbres.

NOUVEAUTÉS !

Des films et de la musique à la bibliothèque intercommunale d'Estrablin-Moidieu

L'offre de prêt de la bibliothèque s'enrichit : dorénavant, vous pouvez emprunter des DVD ainsi que des CD.

N'hésitez pas à venir découvrir notre offre, et à nous faire part de vos suggestions pour étoffer nos collections.



SPECTACLE POUR TOUT-PETITS

Le spectacle pour jeune public programmé le 9 décembre 2020 a été reporté au mercredi 28 avril 2021 à 10h 30. Il aura lieu à la Maison des Associations.

"Petite Graine"

Un spectacle proposé par le Théâtre des 7 Lieues. Durée 25 mn. Spectacle pour enfants jusqu'à 5 ans.

UNE FÊTE AUTOUR DU JARDIN...

AVEC FLORENCE LABÉRENNE OU CÉLINE ROUCHER

« Dans mon jardin, c'est l'été ! Annabelle la Coccinelle et le Serpent Madapalan prennent un bain de soleil ! Dans mon jardin, c'est l'automne. La famille Renard chante le blues des feuilles qui tourbillonnent ! Dans mon jardin, c'est le printemps ! Hérisson polisson, Araignée fêlée et gai Pinson appellent à tue-tête : Va avoir lieu le Grand Événement, celui que tout le monde attend, Chut !!! Approchez petits et grands êtres humains : approchez doucement. Dans mon jardin, il y a un secret... »

Une histoire pour raconter la vie qui grandit, la joie de se découvrir unique, le bonheur de partager ses richesses. Spectacle pour les petits, qui parle aux grands aussi.



≡ CATHERINE DE ROBERT

Décoratrice scénographe de formation, Catherine a débuté sa carrière professionnelle comme costumière de théâtre et styliste à Paris.

La vie familiale l'amène au Canada où elle reprend des études dans une école de design et impression textile, après avoir élevé ses enfants. Elle décide alors de se consacrer à la teinture naturelle, un savoir-faire rare et presque oublié.

Aujourd'hui installée à Estrablin, elle crée des tableaux textiles en assemblant les tissus qu'elle teint et imprime elle-même. Dans l'atelier de Catherine vous pouvez découvrir que des noix, des fleurs, des racines, des feuilles, ou bien encore des écorces peuvent produire de magnifiques camaïeux de couleurs.



© Photo Philippe Hervouet

N'hésitez pas à vous rendre sur son site ou à prendre rendez-vous pour plus de renseignements :

www.catherinederobert.com

06 58 17 34 40





Émilie ESCARGUEIL CECH

Conseillère déléguée à la Culture et la Communication,
en charge du CMEJ et du Contrat Enfance Jeunesse
Commission menus

MANZANILLO

Le festival aura lieu, le week-end du 12 juin dans le grand parc de Gémens.

Au menu, nous retrouverons des spectacles familiaux, des concerts et tous ces sourires qui nous manquent tant.

Pour plus d'informations (bénévolat, stand, réservation) : asso.Manzanillo@gmail.com

www.cavabienspasser.fr



GEM'LIRE - SALON DU LIVRE, L'IMAGINAIRE S'INVITE AU CHÂTEAU PREMIER CHAPITRE

Dimanche 25 avril 2021 de 10h à 18h - Restauration sur place - Entrée libre.

En 2021, la municipalité en partenariat avec des acteurs locaux organise un salon du livre dans le parc de Gémens.

Le dimanche 25 avril, le Parc de Gémens sera envahi de bouquins, de passionné·e·s de lecture ou néophytes. Les propositions seront multiples, ainsi, chacun·e pourra trouver son bonheur. Plus qu'un simple salon du livre, cette journée sera consacrée à la détente et aux échanges.

Les visiteur·euse·s pourront rencontrer des auteur·rice·s et des illustrateur·rice·s qui présenteront et dédicaceront leurs livres.

De nombreuses animations seront proposées. Un coin lecture libre, animé par la bibliothèque intercommunale, des ateliers yoga, des séances d'improvisation orale et picturale...

L'animation musicale sera assurée par l'AME et l'association MANZANILLO.

Les éditions Elyxiria, présentes dans notre commune (cf. « Estrabl'infos » n° 1) présenteront quelques-un·e·s de leurs auteur·rice·s.

Des librairies indépendantes de Vienne seront aussi présentes avec un large éventail de proposition afin de plaire à tous les publics.

Vous pourrez suivre la programmation sur le site de la commune et sur les supports de communication : facebook, instagram et panneaupocket.

≡ VŒUX DU MAIRE

**CHÈRES ESTRABLINOISES,
CHERS ESTRABLINOIS,**

La situation sanitaire nous a contraints d'annuler la cérémonie des vœux à la population, initialement prévue le 8 janvier. Cette manifestation est habituellement un lieu de rencontre, de partage avec vous tous.

Au terme des six premiers mois de ce nouveau mandat, avec une nouvelle équipe riche de ses diversités, il nous a cependant paru essentiel de vous présenter les premières actions menées entre juin et décembre, et de vous donner un peu de visibilité sur un certain nombre de projets déjà engagés ou à venir.

La transparence et la démocratie participative étaient au cœur de nos engagements.

1. UNE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET CONCERTÉE

Afin d'avoir une vision des actions communales, la première instance de la démocratie participative est mise en place : **le Conseil des Sages.**

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de proposition qui, par ses avis et études, éclaire le Conseil Municipal sur différents projets et apporte une critique constructive afin de contribuer au développement d'une meilleure qualité de vie dans la commune.

Comme toute instance consultative, le Conseil des Sages n'est pas un organe de décision. Cette dernière appartient aux seuls élus légitimés par le suffrage universel. Le Conseil des Sages peut être consulté ou même saisi par le Conseil Municipal pour étudier, donner son avis ou émettre une critique constructive sur tout sujet jugé d'intérêt général.

Il se doit également d'interpeler le Conseil Municipal sur tout sujet d'intérêt général dont il aurait connaissance.



Le Conseil des Sages a un droit de regard et de contrôle sur le bon exercice de la démocratie participative.

Ce Conseil des Sages est constitué de 11 personnes qui ont répondu avec enthousiasme à notre sollicitation. Ces estrablinoises et estrablinois ont été sélectionnés pour leur positionnement géographique dans la commune, leur présence et leurs actions, leurs antécédents communaux, sans distinction d'âge.

Seront rapidement mis en œuvre des Commissions participatives ou Groupes Action Projet. Si le fonctionnement vous est expliqué dans les pages suivantes, ces instances, regroupant des élus référents et des Estrablinoises et Estrablinois, seront en charge d'étudier de façon concertée un certain nombre de projets, notamment d'aménagement urbain, mais également environnementaux, culturels... Ces groupes fonctionneront le temps de la durée du projet auquel ils sont rattachés. Nous pouvons d'ores et déjà assurer la constitution de Groupe Action Projet pour l'aménagement de la route de la Bourgeat, pour la redynamisation du quartier de la Rosière, pour la sécurisation de la circulation dans ce même hameau. Bien d'autres sujets seront étudiés en concertation avec les habitants.

2. VERS UN URBANISME RAISONNÉ ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis sa mise en place, la Commission Urbanisme s'est réunie à cinq reprises en 2020 et ce sont environ 75 à 80 dossiers qui ont été traités.

Parmi les dossiers les plus significatifs, citons Les Châtaigniers, Les Forges, le Jardin des Dames, l'Acajou, le Clos du Parc. Pour partie initiés lors de la précédente mandature, ils ont été parfois repris pour préciser et valider un certain nombre de points (collecte des ordures ménagères, finalisation d'une entrée et prolongement de trottoir, aires de jeux...), tenir compte de l'intégration environnementale, et de la morphologie urbaine des lieux, souvent laissées de côté par les promoteurs au profit de la rentabilité (volume des bâtiments, végétalisation).

En matière de logements sociaux, et même si l'équilibre est précaire, nous sommes en quasi conformité avec les directives du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et de Vienne-Condrieu-Agglomération. C'est le fruit d'un travail collaboratif très important et honnête avec les différents services de la communauté d'agglomération et d'ADVIVO.

L'urbanisme, ce n'est pas que l'étude de dossiers de constructions, mais également, pour chaque implantation (immeuble, résidence, maison particulière, installation d'activité artisanale ou commerciale) l'étude de la conformité avec la législation, notamment le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Une tolérance, sous réserve de mise en conformité, a été décidée pour les activités déjà installées dans notre commune, mais une vigilance accrue sera de mise pour les nouvelles implantations.

De nouveaux projets sont en cours ou verront le jour (Maison Tenton, rue du Dauphiné...). D'une façon générale, nous avons la volonté d'une possibilité de parcours résidentiel et de projets avec une réelle mixité et une forte volonté de favoriser la production de logements seniors, ce qui correspond à une demande

émise lors des tables rondes et à l'occasion de nos diverses rencontres.

Qu'en est-il de la Gendarmerie ?

À ce jour, l'ensemble des acquisitions foncières ont été réalisées.

Cependant, le promoteur, constructeur et gestionnaire des logements locatifs, nous demande une garantie à hauteur de 100 % de son emprunt pour construire la Gendarmerie. Comme la Municipalité de Saint-Maurice-l'Exil qui vient de refuser ces mêmes conditions, nous ne sommes pas enclin à faire prendre ce risque à notre commune en garantissant un montant d'emprunt supérieur à notre budget annuel de fonctionnement. Notre volonté de voir une Gendarmerie à Estrablin étant intacte, nous rencontrerons Monsieur le Sous-Préfet dès ce mois de janvier et étudions une autre possibilité de financement. À noter qu'il était prévu la rétrocession au promoteur des terrains acquis à l'euro symbolique.

Nous mettrons tout en œuvre pour que la Gendarmerie voit le jour, dans les limites du raisonnable.

3. DES TRAVAUX QUI S'ORGANISENT ET UNE ZONE D'ACTIVITÉ QUI S'ÉTEND

Une bonne et saine collaboration avec Vienne-Condrieu-Agglomération a permis la réfection des trottoirs avenue de l'Europe et allée des Sports. Les négociations engagées par les élus référents et les services municipaux, qu'il convient de féliciter et remercier, ont abouti à l'extension du périmètre initial pour arriver jusqu'aux abords de l'école Louise Michel.

Les travaux du groupe scolaire ont débuté pour la réhabilitation de quatre classes inoccupées. À terme ce seront les classes situées actuellement sous la mairie qui s'y installeront.

Le montage initial du financement a été revu afin d'obtenir les subventions les plus élevées possible.

C'est ainsi que la première phase, celle du désamiantage, s'est terminée en fin d'année. Vont donc maintenant pouvoir débuter les travaux sur les lots suivants

(électricité, plomberie, menuiserie, platerie, peinture et revêtements) afin de permettre une rentrée optimale pour septembre 2021. Cette première phase nous a obligés à condamner la Salle Polyvalente (qui sera de nouveau disponible dès l'accord de la commission de sécurité) et nous tenons à remercier l'ensemble des associations qui l'utilisent habituellement en cette période festive pour leur compréhension et patience. L'impact environnemental et les économies d'énergie sont au cœur de nos préoccupations. C'est ainsi que les portes et fenêtres du côté nord de la mairie ont en partie été changées. Nous avons également commencé la réduction de l'intensité lumineuse (de 50 %) sur une dizaine de luminaires à l'entrée du village. Nous continuerons cette action tout au long du mandat.

La dynamisation de la Zone du Rocher-Nord est en cours en collaboration avec les services de Vienne-Condrieu-Agglomération. À cet instant, sur 21 lots restants, 3 sont vendus, 11 sous compromis de vente (dossier étudié et validé), 7 en cours d'étude. Cette zone d'activité située sur notre commune est gérée par la communauté d'agglomération. Reste à charge de la Commune l'éclairage public (qui existe déjà). À terme ce sera donc une partie de la Taxe Foncière de ces entreprises dont nous profiterons.

4. UNE SENSIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Lors de la nomination du bureau communautaire, le Président de Vienne-Condrieu-Agglomération, Thierry KOVACS, m'a proposé la Vice-Présidence en charge du Climat et de la Transition énergétique. Cette sensibilité est connue et reconnue au sein de l'équipe municipale et c'est donc avec enthousiasme que j'ai accepté cette charge. Dès lors, l'ensemble des actions réalisées dans le cadre de cette mission aura une résonance forte dans notre commune. C'est également un moyen, au gré de nombreuses rencontres avec des spécialistes, d'assemblée générales d'associations

environnementales (AMORCE, ALTE69, AGEDEN...), de visites (méthaniseur, inauguration de circuits de chaleur...), d'écouter, d'assimiler, d'enrichir des connaissances qu'il sera possible de mettre à profit dans notre commune.

Nous sommes en relation avec les Centrales Villageoises des Collines Iséroises pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur une partie du toit du gymnase.

La recherche d'îlots de fraîcheur peut également passer, outre par l'arborisation de certaines surfaces, par la mise en place d'ombrières photovoltaïques. Nous sommes à l'étude d'un tel projet pour le parking du gymnase qui peut nous permettre, éventuellement en association avec la plantation d'arbres, de créer un îlot de fraîcheur et de produire de l'électricité « verte ».

La mise en place du cadastre solaire par les services de l'agglomération permet à chacun d'entre nous d'étudier la faisabilité d'installation de panneaux solaires sur le toit de son habitation. N'hésitez pas à le consulter et à effectuer une simulation :

<https://vienne-condrieu-agglomeration.insunwetrust.solar>

La préservation de la biodiversité et des espèces est une composante incontournable de nos actions. Sensibilisés par l'association d'apiculteurs l'« Abeille Dauphinoise », ce sont une dizaine de ruches qui seront installées dès ce printemps dans le Parc de Gémens. Une rencontre avec le Président de cette association et quelques apiculteurs a permis de déterminer le lieu le plus approprié pour la quiétude des abeilles, la sécurité des animateurs et des enfants du périscolaire et du centre aéré, tout en ne gênant pas les activités de culture et d'entretien du verger.

Nous envisageons avec cette association une action éducative et sans doute la mise en place d'une foire au miel. L'Abeille Dauphinoise regroupe 1 600 apiculteurs, dont 140 pour la seule section de Vienne.

5. UN ESSENTIEL ! LA CULTURE

Une première approche culturelle a eu lieu à l'automne 2020 avec la présentation de la saison théâtrale du Théâtre François Ponsard de Vienne. Nous avons sollicité Michel Belletante, Directeur du Théâtre, pour en présenter les composantes, les particularités, les célébrités, les spectacles à ne pas manquer. Les contraintes sanitaires ont eu pour impact une très faible participation mais les bases d'une collaboration pérenne sont établies et cette manifestation sera renouvelée pour la saison prochaine.

Savez-vous qu'Estrablin héberge un éditeur ? Les éditions ELIXYRIA sont à Estrablin et nous sommes en relation afin d'envisager la création d'un Salon du Livre dès ce mois d'avril.

Proche du milieu artistique et culturel, notre élue référente fourmille d'idées pour qu'Estrablin devienne rapidement synonyme de ville de culture.

6. L'ACTION SOCIALE

Cette nouvelle mandature a vu le renouvellement du CCAS.

Les premières actions engagées l'ont été en direction du traitement des urgences. C'est ainsi que des problèmes d'insalubrité et de nuisances de voisinage ont été résolus en collaboration avec les services sociaux du Département, de la communauté d'agglomération et d'ADVIVO.

L'annulation du repas des aînés qui se tient traditionnellement le dernier samedi d'avril nous a incités à proposer en remplacement un colis à vous tous qui n'avez pas pu participer à cette rencontre. Un peu plus de 300 colis ont ainsi été distribués chez les habitants le 12 décembre dernier, ainsi que dans les hôpitaux et lieux de résidence pour nos seniors. Les plus jeunes ont également participé à cette opération puisque ce sont des dessins d'enfants des écoles et du périscolaire qui ont été insérés dans les colis.

Pour faire suite à nos diverses rencontres et entretiens avec nos concitoyens, nous

avons sollicité le Département et une assistante sociale sera de retour à Estrablin toutes les deux semaines à partir de janvier 2021. Vous trouverez dans ce Bulletin Municipal, sur la page Facebook, sur le site de la Commune et à la Mairie tous les renseignements nécessaires à une prise de rendez-vous. N'hésitez pas !

7. NOTRE PARTICIPATION À LA VIE INTRACOMMUNAUTAIRE

Avec des équipes renouvelées, un bureau communautaire dans lequel chacun a une mission très précise, le Président Thierry KOVACS a souhaité la participation de chaque tendance communale. C'était également une volonté de la nouvelle équipe estrablinoise.

Chacun des 23 élus de notre commune fait partie de l'une des 17 commissions intracommunautaires et peut faire entendre sa voix. Estrablin est représentée dans l'ensemble des syndicats intercommunaux (SIRCAT, SIRRA...), dans les compétences confiées aux intercommunalités (GEMA-PI...), dans les instances intracommunautaires de participation citoyenne (Conseil de développement).

Voici un aperçu des quelques premières actions entreprises (et réalisées) au cours des 6 premiers mois de cette mandature. Beaucoup de projets émergent, les réflexions s'organisent et nous vous en ferons part, nous vous solliciterons dès que cela sera possible, afin de construire l'avenir de notre belle commune en répondant à vos aspirations, avec toujours comme leitmotiv la préservation de l'intérêt général.

Toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2021.

Osons réaliser nos rêves, osons concrétiser nos projets, osons profiter de notre bonheur, osons apprécier l'amour qui nous est donné, osons le succès d'une construction concertée. Tout cela est en nous tous, chères estrablinoises et chers estrablinois, il ne reste plus qu'à oser.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

UNE VOLONTÉ AFFICHÉE ET UN ENGAGEMENT

Lors de nos rencontres du printemps 2020, nous vous avons fait part de notre volonté et de notre engagement d'aller vers une plus grande concertation. C'est en partie sur nos échanges que nous avons établi notre programme. C'était le début de notre marche vers une démocratie participative ou concertée.

« Votre voix pour une autre voie » avait vraiment comme signification : « Nous tracerons un nouveau chemin pour notre belle commune de façon concertée, en écoutant la voix des habitants ».

Forts de ces convictions, nous avons élaboré une organisation, une ligne directrice pour atteindre ce but.

► La rencontre des élus de Saillans

Saillans est un petit village de la Drôme, suspendu aux pentes du Vercors, entre Crest et Die. Après une mobilisation populaire contre un projet, porté par la municipalité en place, d'implantation d'un supermarché, qui menaçait le « bien vivre au pays », des citoyens se sont présentés aux élections municipales de 2014. Leur liste a gagné... La « révolution participative » était en marche.

Des amitiés communes nous permettant d'entrer en contact, nous avons rencontré ces élus, et anciens élus, et avons travaillé ensemble, en écoutant beaucoup, en apprenant de leur expérience, nous forgeant ainsi une solide idée de ce qu'il convenait de mettre en œuvre pour atteindre notre but.

Le contexte estrablinois est différent de l'environnement saillanson. Nous ne ferons pas du Saillans à Estrablin. Cependant, nous nous en inspirerons pour marcher dans leurs pas et suivre la voie qu'ils ont tracée. Dès que cela sera possible, nous vous solliciterons pour faire aboutir nos et vos projets de façon concertée.

Nous adressons un très grand merci à Maguy AILLOT, Vincent BEILLARD et Fernand KARAGIANNIS pour leur temps, la richesse et la sincérité de nos échanges.

Un certain nombre d'instances de réflexion, « Conseil des Sages » et « Commissions participatives » ou « Groupes Actions Projets » vont être, dans un premier temps, mises en place.

Le Conseil Municipal du 14 décembre 2020 a entériné la création de ces véritables catalyseurs de la démocratie participative.



► Le Conseil des Sages

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de proposition qui, par ses avis et études, éclaire le Conseil Municipal sur différents projets et apporte une critique constructive afin de contribuer au développement d'une meilleure qualité de vie dans la commune, dans le cadre d'un essor raisonné ou équilibré d'Estrablin.

Le Conseil des Sages rassemble des personnes désireuses d'apporter une contribution utile à la vie collective.

Les membres du Conseil des Sages sont désignés sur le principe du volontariat et cooptés par l'exécutif communal.

Comme toute instance consultative, le Conseil des Sages n'est pas un organe de décision. Cette dernière appartient aux seuls élus légitimés par le suffrage universel.

Le Conseil des Sages peut être consulté ou même saisi par le Conseil Municipal pour étudier, donner son avis ou émettre une critique constructive sur tout sujet jugé d'intérêt général.

Il se doit également d'interpeler le Conseil Municipal sur tout sujet d'intérêt général dont il aurait connaissance.

Le Conseil des Sages a un droit et un devoir de regard et de contrôle sur le bon exercice de la démocratie participative.

Afin d'assurer la complémentarité de cette instance avec les Conseils de quartier et les Commissions Participatives, les membres ne peuvent pas faire partie d'un Conseil de quartier et ne doivent pas être président d'une association estrablinoise, ou d'une association présente ou active dans la commune, ni être responsable d'un parti politique.

Le Comité des Sages est présidé par un(e) président(e) et un(e) vice-président(e), élu(e)s parmi ses membres au scrutin majoritaire.

La vie du Conseil des sages s'articule autour :

- d'une assemblée plénière, se réunissant au moins une fois par semestre ;
- d'ateliers thématiques, sous la forme de réunions ponctuelles selon le besoin.

Les Sages :
Camille ARMANET
Catherine BACHET
Robert BULLY
Pierre CHATELAN
Marc DUPRE
Philippe GRIFFAY
Michèle PONCE
Michel MASSY
Agnès PORCHERON
Pierre SAÏAG
Odile SILVESTRE



ZOOM SUR...

► Le Processus des Projets concertés

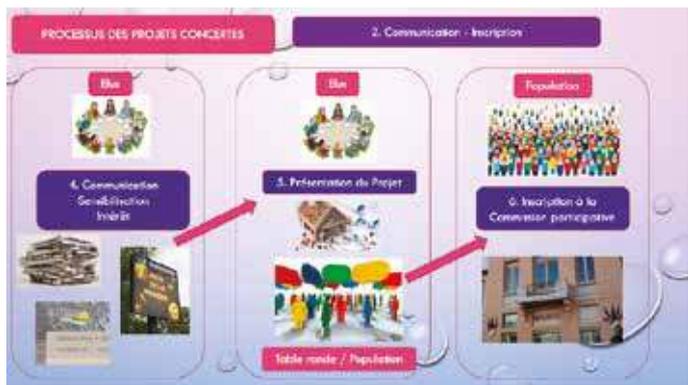
- Pré-étude



- Présentation - Lancement



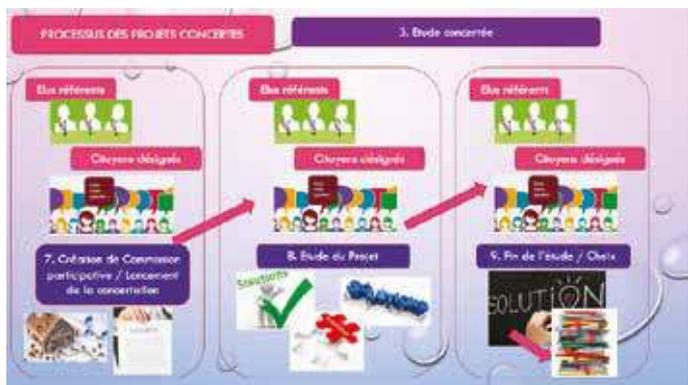
- Communication - Inscription

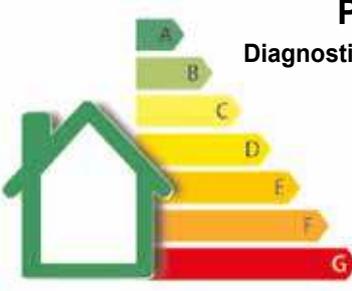


- Fin du Projet



- Étude concertée





PEDRENO Alain
Diagnosics Vente ou Location
 Tél. 04 72 51 18 42
 Port. 06 75 64 83 21
 459, route du Bussin
 38780 EYZIN-PINET
 16, Lotissement
 les Chanturières
 69360 COMMUNAY

DIAG IMMO EXPERTISES

Email : diagimmoexpertises@yahoo.fr www.diag-immo-expertises.com

► Les Commissions participatives ou Groupe Actions Projets

Notre objectif est d'être ouvert à la parole de nos concitoyens et de les impliquer dans la vie d'Estrablin pour certains projets communaux. Il s'agit de construire en concertation l'avenir de notre commune.

Nous souhaitons aussi faire vivre le débat, le dialogue, valorisant la diversité des points de vue dans le respect de chacun et toujours dans l'intérêt général.

Chacun apportera ses compétences dans une démarche de travail en concertation. Cette valeur ajoutée permettra d'enrichir les axes de travail et de réflexion de l'équipe municipale. Les premiers thèmes retenus font partie de ceux qui ont été évoqués lors des tables rondes réalisées au mois de mars 2020. La participation active des habitants lors ces temps d'échange a démontré cette volonté commune de faire vivre la démocratie en dehors des élections.

Plusieurs thèmes doivent être mis en place cette année.

Quelques pistes :

- **LA BOURGEAT** : sécurisation de la rue de la Bourgeat et amélioration du cadre de vie. La reprise et la poursuite de l'étude, ces derniers mois, en partenariat avec VCA permettra de proposer différents scénarii aux citoyens (qui s'impliqueront).
- **LA ROSIÈRE** : réflexion sur la sécurisation ou sur le cadre de vie en fonction des attentes des habitants participant à cette commission participative.

Si les conditions sanitaires le permettent une troisième commission participative sera proposée.



Agence à ESTRABLIN
04.74.57.62.23
www.pole-immobilier38.com

Toute l'équipe du **PÔLE IMMOBILIER**
vous souhaite une bonne année **2021**



FOCUS SUR NOS COMMERÇANTS !

DANS CHAQUE BULLETIN MUNICIPAL, NOUS PRÉSENTERONS 3 OU 4 COMMERÇANTS OU PROFESSIONS LIBÉRALES QUI ANIMENT NOTRE VILLAGE. NOUS PARTONS À LEUR RENCONTRE POUR UN ÉCHANGE AUTOUR DE LEUR ACTIVITÉ, LEUR PARCOURS, ET LES RAISONS DE LEUR INSTALLATION À ESTRABLIN.



OPTIQUE DE LA PAIX

Marie- Laurence Poulard s'est installée à Estrablin en 2008 et voilà deux ans que vous pouvez trouver sa boutique place de La Paix au rez-de-chaussée des bâtiments du centre village les Peupliers. À ses côtés, elle a aujourd'hui un collaborateur Robin et une apprentie Erine qui vous accueillent et vous conseillent tous les jours du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00 et 18h00 le samedi. Vous pouvez aussi sur demande faire un test de vision et trouver des lunettes à votre style ! On vous proposera toute une collection et diverses marques pour vos lunettes de vue ou solaires pour adultes et enfants.

FLEURISTE

Les Jardins d'Althéa

LES JARDINS D'ALTHÉA

Sandrine Gordon vient de transférer sa boutique de fleurs dans l'une des plus anciennes maisons du centre village très connue pour sa magnifique fresque. C'est suite à une reconversion professionnelle qu'elle décide de préparer un certificat de fleuriste à la MFR de Chaumont, elle continue aujourd'hui à faire des formations pour satisfaire au mieux sa clientèle : étalagiste, colorimétrie, compositions florales mariage, deuil... Elle vous accueille dans son nouveau décor les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00, le mercredi 14h30 à 19h00 et le dimanche 8h30 à 12h30. Venez y découvrir plantes et fleurs coupées !



LE TEMPS D'UNE COUPE

Les deux jeunes gérantes du salon de coiffure situé sous les arcades rue de l'Europe, Tiphany et Angélique vous accueillent du mardi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 8h30 à 15h30 non stop.

Deux parcours différents : Tiphany désireuse de devenir coiffeuse dès son plus jeune âge, et Angélique qui a découvert ce métier plus tardivement lors d'un stage de découverte.

Toutes deux passionnées, elles vous proposent des prestations pour femme, homme, enfants et même des services de barbier.

Elles nous confient avoir été séduites par le dynamisme de notre village !

PHARMACIE PILLON, DE PÈRE EN FILS

Créée en 1977 par M. Pillon, habitant de notre commune, la pharmacie de notre village a été reprise par son fils Jean-Charles en novembre 2011.

M. Jean-Charles Pillon compte 6 collaboratrices : 3 pharmaciens, 3 préparatrices et ainsi qu'une apprentie. L'année 2020 a été chargée pour lui et son équipe pour s'adapter et d'apporter au mieux aide et matériels tels que masques et gel hydroalcoolique en cette période de crise sanitaire.

Aussi au mois de décembre, une grande organisation a été mise en place pour participer à la campagne de la Région et permettre à chacun d'être testé à la Covid-19 afin de protéger nos familles.



NOTRE MARCHÉ

Un petit tour sur notre marché du vendredi !
Peut-être avez-vous vu que notre marché accueille de nouveaux forains...

Suite à notre rencontre avec les habitants lors de nos tables rondes, une forte demande a émergé de voir notre marché s'agrandir.

Tous les vendredis matin sur la place de la Paix, de 8h00 à 12h30, nos forains vous présentent leurs étales : vous trouverez un boucher, un primeur, un charcutier épicier, une vente de produits bio en vrac, et des plats à emporter... Le marché est aussi un lieu convivial et de rencontre, alors tout en respectant les gestes barrières, prenons notre panier et allons au marché !

Nous souhaitons accueillir d'autres forains, et si vous voulez rejoindre notre marché n'hésitez pas à contacter la Mairie qui vous mettra en relation avec notre adjointe Ingrid Chapuis en charge du marché.





Ingrid CHAPUIS

Adjointe aux Affaires Générales et au Logement
en charge du Développement et des Relations économiques

COMMISSION LOGEMENT

ATTRIBUTION DE LOGEMENTS ET INAUGURATION DES FORGES

Les Forges, c'est 34 logements sociaux acquis et gérés par le bailleur Advivo, avec lequel nous collaborons au plus près afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins de logements dans notre commune.

Ce sont deux bâtiments situés rue du Dauphiné à la sortie de notre village en direction de Moidieu-Détourbe. Un premier bâtiment de 12 logements et un second de 22 logements sur deux étages avec ascenseur ; chaque appartement est doté d'un grand balcon ou un jardinet en rez-de-chaussée.

Notre commission a attribué les logements en deux sessions au vu du très grand nombre de demandes ; les visites des futurs locataires ont débutées et les premiers habitants prennent déjà possession de leur appartement !

Photo R. Ragot



L'inauguration a eu lieu le samedi 16 janvier à 11 h00 en présence de M. Thierry Kovacs Président d'Advivo, M. Denis Peillot Maire de notre commune, M^{me} Ingrid Chapuis Adjointe en charge de l'Habitat et du logement accompagnée de M^{me} Pascale Abel Coindoz et M. Fathi Ali Guechi conseillers à la commission logements, M. Patrick Curtaud Conseiller Départemental, M. Nicolas Berthon Directeur d'advivo, M^{me} Corine Devaivre en charge du Patrimoine, et M. Gilles Gobba promoteur. Crise sanitaire oblige, l'inauguration a eu lieu en nombre restreint et avec respect des gestes barrières.

Cette opération financière s'élève à près de 5 millions d'euros, financée par la Banque des Territoires pour 4 072 998 euros, Vienne Condrieu Agglomération pour 219 500 euros,

l'État 68 900 euros et Advivo sur ses fonds propres pour 630 282 euros.

Pour rappel, nous recevons énormément de demandes de logements. Chaque dossier est étudié en amont afin de pouvoir présenter 3 candidatures pour chaque logement lors des commissions communales et ensuite en commission bailleur.

La commission doit prendre en compte les règles d'attribution selon les directives des bailleurs et de l'État. Les logements sont classés par catégorie sous conditions de revenus, de situation familiale, de handicap, d'ancienneté de la demande...

En raison de la situation actuelle de crise sanitaire, l'élue en charge du logement M^{me} Ingrid Chapuis ne reçoit plus en présentielle mais réserve des créneaux de contact téléphonique, le premier mercredi de chaque mois.

Si vous êtes à la recherche d'un logement, n'oubliez pas de mettre à jour votre dossier à chaque changement de situation et toutes les années.

Photo R. Ragot



ASSOCIATIONS SPORTIVES

À L'ESSE, LE VIRUS DU SPORT EST PLUS FORT QUE COVID-19 !

Les contraintes sanitaires que nous avons connues durant de trop longues semaines ont affecté de façon importante l'activité des clubs sportifs. Afin de ne pas perdre le lien avec leurs adhérents et assurer la continuité d'une activité physique indispensable à la santé de toutes et tous, elles ont ainsi dû faire preuve d'imagination et d'adaptabilité. C'est le challenge auquel s'est attaquée l'association Esprit Sport Seyssuel-Estrablin.



Des monitrices masquées

De façon hebdomadaire, tous ses adhérents ont pu participer, en visioconférence et en direct, à des séances de maintien en forme assurées par leurs entraîneurs habituels. Au programme, durant 45 minutes environ, renforcement musculaire, cardio-training, alignements, etc. De plus, une page a été créée sur YouTube et des fiches individuelles mises à disposition. Les réseaux sociaux n'ont pas été négligés, puisque des séances ouvertes à tous (adhérents ou non) ont été proposées par le club sur Instagram.

La période a également été l'occasion pour l'ESSE de se pencher sur son organisation pour les prochaines saisons. Afin d'optimiser les tâches, nombreuses et variées dans une telle structure, un échange entre responsables actuels et futures bonnes volontés s'est tenu « en distanciel », ceci à l'approche de



Oui mais, ça, c'était avant...

la prochaine assemblée générale, qui verra s'effectuer un renouvellement partiel parmi les dirigeants.

Il faut aujourd'hui remercier l'ensemble des membres de l'ESSE, encadrants salariés et bénévoles comme adhérents qui, par leur mobilisation et leur participation, ont affirmé leur soutien au club et leur envie de maintenir un lien, essentiel en ces moments tourmentés.

Enfin, puisque vient le moment des vœux, souhaitons une reprise des activités pleine et entière et une saison fructueuse pour l'association. Celle-ci vous fixe d'ores et déjà un rendez-vous le **11 avril 2021**, puisqu'elle devrait organiser ce jour-là le championnat départemental de gymnastique Poussines de la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF).



Exercices à distance en vidéo



Entraînement à l'extérieur

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE TOUS ENSEMBLE, RESTONS POSITIFS

Nos animateurs n'ont qu'une hâte : **VOUS RETROUVER !** Cette année, plus que toute autre, nous avons besoin de partager des moments ensemble :

- en salles : activités sportives dynamiques, d'entretien ou de détente,
- en extérieur : séances de marche nordique et/ou active, randonnées à la journée ou demi-journée.

Toutes nos séances se déroulent dans le plus strict respect des mesures sanitaires.

Le bureau de la GV reste mobilisé, et en attendant la reprise des activités :

venez visiter notre site www.gvestrablin.fr, où vous ferez le plein de renseignements, tout en restant bien au chaud !

AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER...

**La Gymnastique Volontaire vous présente
ses meilleurs vœux pour 2021 !**

NOS COORDONNÉES

GV Estrablin - 6, allée des Sports - 38780 Estrablin
Facebook gvestrablin - gvestrablin@gmail.com
06 23 90 39 93 ou 06 25 43 18 28



Assemblée Générale

- Samedi 6 février à 16h
au Gymnase

Les Randonnées du vendredi

- 22 janvier à Royas
- 5 février entre Varèze et Bonnevaux
- 5 mars : lieu à définir

Les Randonnées du dimanche

- 31 janvier les terrasses de Sarras
- 28 février en Drôme
- 21 mars : lieu à définir

Paëlla

- Dimanche 6 juin

À VOS AGENDAS



TENNIS

Après cette longue période de confinement, l'activité du club a pu reprendre avec les plus jeunes.

Nous espérons qu'il en sera de même prochainement pour les cours pour adultes, alors même qu'une grande partie des clubs alentours les ont réactivés. De même les rencontres dominicales ont repris selon le protocole établi. Les championnats ne pourront pas reprendre. Le club organisera des championnats par équipe au printemps si la situation sanitaire le permet.

Pour information, David (moniteur de tennis) assurera des stages durant les vacances scolaires pour les enfants. Vous pouvez le joindre au **06 41 16 97 65**.



Équipe mixte

CONTACTS TCEJ

- Présidente : MALACARNET Agnès 06 88 89 41 05
- Trésorière : SEGURA Christiane 06 20 65 22 57
- Secrétaire : MARCY-VILBOURG Fabien 07 86 32 06 58

Mail du club : tcestrajardin@free.fr

Permanences le dimanche matin de 10h à 11h30 au Club House d'Estrablin.

JUDO

Une année bien particulière ! Tout au long de cette année, nous nous sommes adaptés comme tout un chacun aux conditions sanitaires. Suppression des cours, adaptation de cours en visio notamment pour le Taïso... Bref, vivement une année sereine qui nous permettra de pratiquer de nouveau notre sport favori !

Malgré cela, événement important en fin d'année. Félicitations à notre coach Cédric DUCOLOMBIER qui a fini de valider son 3^{ème} dan le 19 décembre 2020 en réussissant son UV1 (katas) et son UV2 (technique) lors d'un passage spécial enseignants à Lyon.

Félicitations également à Romain PARIER (CS Vienne) qui valide ses UV1 et UV2 pour son 4^{ème} dan et qui doit désormais attendre la reprise des compétitions pour valider la partie compétition du 4^{ème} dan.



Cédric DUCOLOMBIER (à droite) 4^{ème} dan



Le code moral du judo

En attendant, la grande famille du judo vous souhaite une très belle nouvelle année. Politesse, Courage, Amitié, Contrôle de soi, Sincérité, Modestie, Honneur, Respect. Bonne année 2021 !



ASSOCIATION CULTURELLE

JULINS



La chorale des Julins a organisé son AG, après une année achevée en queue de poisson et une reprise qui s'annonce tardive suite à l'épidémie de la Covid-19. Un nouveau bureau a été mis en place avec P. Chatelan comme président, G. Caviglioli vice-président, Alain Magnat trésorier,

Annie Charbonnier secrétaire.

Un merci à Philippe Masson pour le travail accompli ces dernières années.

Nous espérons reprendre rapidement les répétitions avec Mathilde Barthélémy pour vous offrir un concert d'ici le mois de juin !

Meilleur vœux de santé à tous.

ASSOCIATIONS DE LOISIRS

SOU DES ÉCOLES

VENTE DE BRIOCHES : ORGANISATION FACE À LA SITUATION SANITAIRE

Avec le contexte, les activités prévues par les membres du Sou des Écoles ont été annulées. Difficile de prévoir et de mettre en place nos animations !

Ainsi, pour récolter l'argent qui financera les projets de l'école, une vente de brioche a été organisée le samedi 12 décembre. Cette opération a été une réussite. Nous avons tenu un stand sous les arcades, dans l'ancien local de la fleuriste. 180 brioches ont été vendues en précommandes ou en vente directe.

Cette animation nous a permis de garder le lien avec les Estrablinois tout en assurant les missions du Sou des Écoles.

Cette année 2020 marquera nos souvenirs par son impact et sa violence sanitaire, économique et sociale. Mais ce que nous voulons retenir ce sont les élans d'engagement et les preuves de solidarité qui fleurissent un peu partout !

Notre équipe souhaite continuer à s'engager auprès des enfants, des parents, des enseignants et des habitants. Alors en 2021, nous allons de nouveau proposer une opération de vente : **de pizzas, de brioches ou de galettes des rois... ?**

À vous de nous dire ce que vous préférez ! Et on vous donne rendez-vous en début d'année.

**Nous vous souhaitons
de joyeuses fêtes de fin d'année
et une année 2021
pleine de solidarité !**



CLUB RENCONTRE AMICALE

Le Club Rencontre Amicale d'Estrablin qui rassemble les anciens de la commune et des environs qui veulent se retrouver pour partager de bons moments, a été dans l'obligation, comme toutes les autres structures, de mettre la pédale douce depuis plusieurs mois, à cause de la Covid-19.

Notre dernière sortie, comme le montre notre photo, était notre repas Grenouilles organisé le samedi 30 juillet dernier au Grill de Villeneuve-de-Marc et qui a vu la participation de 70 convives (bien sûr, en respectant les gestes barrières). Notre maire, Denis Peillot, était venu prendre l'apéritif avec nous.

La pétanque du jeudi après-midi, les après-midi belote, tarot ou jeux, les sorties visites ou restaurant, le Qi Gong, tout a été suspendu par sécurité et par les directives gouvernementales que nous respectons scrupuleusement.

Notre Assemblée Générale, que nous avons prévue pour cette fin janvier sera, elle aussi, très certainement reportée à une date ultérieure.



L'équipe dirigeante

Malgré ce confinement forcé, nous prenons des nouvelles des plus anciens et sommes à leur disposition pour discuter au téléphone ou leur faire des courses qu'ils ne pourraient pas faire eux-mêmes.

Un concours de photos a été organisé au niveau national avec comme thème « Monuments commémoratifs et statues remarquables ».

Un autre concours national appelle les futures romanciers à « faire parler leur plume et leur imaginaire ».

Nous profitons de cet espace d'expression pour souhaiter à tous une année 2021 libérée de ce virus et pleine de bonheur, de joie de vivre... et une bonne santé !

Nous ne finirons cet article sans faire un petit signe aux amis qui nous ont quittés au cours de l'année : Maurice SASSOLAS, Marie-Thérèse BERRUYER, Pilar MOULIN, Josiane TOURRAL et Régine RIVOIRE.

Vous êtes adhérent du Club et vous avez un soucis particulier... N'hésitez-pas, vous pouvez appeler :

- A. V. président : 06 81 75 28 31
- Ch. A. trésorière : 06 99 61 16 93
- G. B. secrétaire : 06 75 30 36 88

MONTAGNE POUR TOUS

Montagne pour tous, association de Valsenestre vous souhaite une bonne année. Nous remercions tous les membres ainsi que les locataires de nos bâtisses montagnardes pour leur soutien et leur implication.

Nous vous donnons rendez-vous lors de l'assemblée générale (date non arrêtée) et de l'ouverture de nos bâtiments pour les vacances de Pâques. Vous pouvez réserver vos locations dès maintenant en consultant notre site : <http://www.montagnepourtous.org>

TAROT CLUB

En ce début de saison particulière et perturbante, nous avons pu redémarrer puis malheureusement dû interrompre notre loisir préféré.

12 tournois internes ont pu tout de même se dérouler avec bien évidemment le respect des gestes barrières, la prise de température et en complément, le protocole sanitaire mis en place par notre fédération lors des tournois.

Bien évidemment la Covid a limité la participation, annulé certains tournois, annulé notre concours de belote coincée du 11 novembre et dissuadé la venue de nouveaux participants.

Par rapport à l'année passée, seulement 39 joueurs (sur 49) ont renouvelé leurs licences. Pensée toute particulière et adieu à Alain COMBE qui nous a quittés ce 5 décembre dans sa 73^{ème} année. Condoléances et courage à son épouse Monique.

RÉSULTATS POUR CE DÉBUT DE NOUVELLE SAISON 2020/2021 INTERROMPUE AU 24 OCTOBRE 2020

Seulement 2 qualificatifs aux championnats de France ont eu lieu dans notre Comité et dans le « Libre par 4 », nos Estrablinois sont vice-champions du Lyonnais et qualifiés pour le prochain championnat de France (prévu dans le Calvados et actuellement repoussé au cours de l'année 2021 ?)... Félicitations à Françoise MILLARD, Claude DE COSTER, Sébastien DARTOIS et Claude JACQUAND.

Juste derrière le podium Comité du Lyonnais, Claude JACQUAND et Gérard GUALLO se sont qualifiés pour le championnat de France « Duplicaté Open ».

En souhaitant une reprise du club pour début 2021 (veuillez suivre la date de réouverture sur notre site Internet : tarotev38.fr), le bureau présente, à tous ses adhérents et aux lecteurs de ce magazine, ses meilleurs vœux 2021.

Prudence et à bientôt, nous l'espérons tous !

Planification des permanences

➤ **Accueil débutants** : à Estrablin (La Rosière) le mercredi de 13h45 à 18h et de 20h à 23h30.

➤ **Section Loisirs** : à Estrablin (La Rosière), le mercredi et le vendredi de 13h45 à 18h.

➤ **Séances de formation gratuites** : à Estrablin (La Rosière), les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis après-midi de chaque mois (13h30 à 18h).

➤ Section Compétitions :

Tournoi en donnes libres tous les 1^{ers} lundis de chaque mois (13h45 à la salle Sondaz de Vienne - Espace Saint-Germain, 30 avenue Général Leclerc).

Duplicaté individuel ou en équipe : les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de chaque mois de 20h à 23h30 (La Rosière).

Tournois Duplicaté Triplettes tous les 3^{èmes} jeudis de chaque mois à 13h45 et 20h à la salle festive (gymnase d'Estrablin).

CONTACTS

Président :

Christian REVILLIER - 06 86 07 06 11

Vice-Président :

Joël MAUGAIN - 06 43 56 96 16

tarot.vienne.estrablin@gmail.com



Un tournoi qualificatif au Championnat de France, dans le contexte Covid, organisé le 26 septembre à la salle festive



SAINT-VINCENT DE LA ROSIÈRE La Saint-Vincent est toujours là !

En début d'année je prends la présidence de cette belle association qui perdure depuis 1869 ! La Saint-Vincent de la Rosière est LA plus ancienne association de notre village !

Personnellement, je vais me souvenir longtemps de 2020 !

Succession difficile, notre ami Daniel nous a quittés très récemment. Je me souviendrai de toi Daniel, ta gentillesse, ton dévouement, ton énergie et cette volonté de toujours avancer. Merci Daniel, tu resteras dans mon cœur et dans celui de beaucoup de personnes que tu as côtoyées, tu resteras dans nos pensées, nous tâcherons de te faire honneur. Je me dois de poursuivre et de faire vivre encore cette association avec cette bande d'amis que nous sommes devenus au fil du temps. Nous te rendrons hommage le mieux possible.



En janvier, la joie et la bonne humeur sont présentes pour notre traditionnel banquet. Quelle belle journée entre amis ! Un bon repas préparé par le traiteur l'Xtreme et quelques bonnes bouteilles bien sûr ! Nous ne sommes pas à la Saint-Vincent pour rien ! Et comme si cela n'était pas suffisant nous avons remis ça le lendemain avec la délicieuse et non moins réputée soupe à l'oignon préparée par nos sympathiques commerçants de la Rosière : Annick et Jean-Paul ! Un grand merci à vous deux.

Le 16 février rien ne nous empêche de faire notre matinée Saucisses ! À la Saint-Vincent on ne chôme pas et c'est toujours dans la bonne humeur ! En mars, Denis Peillot devient notre nouveau maire mais je n'ai



toujours pas pu le rencontrer. Bienvenue Monsieur le Maire !

Qui pensait vivre une telle situation à notre époque ? Pas moi...

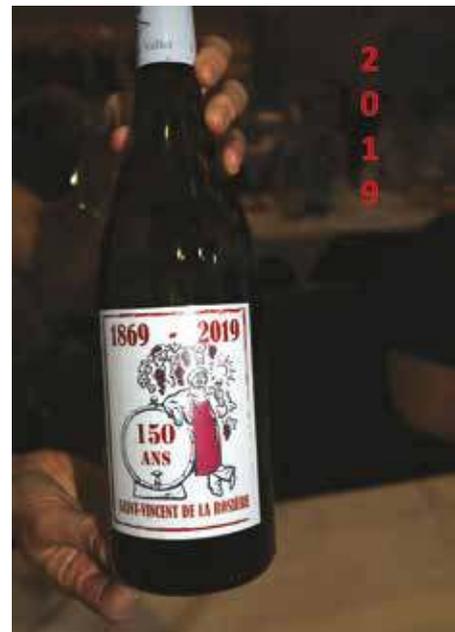
À la Saint-Vincent, nous avons décidé d'annuler nos manifestations : le concours de pétanque entre sociétaires, le pique-nique d'été, le voyage au Puy du Fou, et la matinée Boudin aussi... Difficiles mais sages décisions pour protéger et préserver la vie de tous.

Pour cette fin d'année, nous avons prévu un colis pour nos plus anciens adhérents et nous pensons mettre en place un bulletin régulier, peut-être tous les six mois, afin de garder le lien entre nous tous. Le banquet de 2021 est reporté à une date ultérieure...

Mais la vie doit continuer ! La Saint-Vincent a su se maintenir toutes ces années grâce à tous ses bénévoles qui ont donné généreusement de leur temps et de leur enthousiasme. Le bureau et moi-même continuons à travailler et à réfléchir pour la suite. Nous serons prêts après la crise. Pour cette fin d'année si particulière je souhaite aux adhérents et à toutes les Estrablinoises et Estrablinois de très bonnes fêtes !

Pour finir je vous dévoile la méthode Saint-Vincent pour le dépistage Covid : mettez un peu de vin dans un verre, sentez-le..., buvez-le, et si vous avez senti l'odeur du vin, si vous avez trouvé le goût du vin... vous pouvez supposer que vous n'avez pas la Covid !! Hier soir j'ai fait le test 6 fois, et à chaque fois, j'ai été négatif !

*Le Président,
Christophe Combe*





Association n° W 38 300 3616
Préfecture de l'Isère
Mail : association.abcd38@gmail.com

Association "ABCD"
Action Bénin, Coopérer pour Développer
"Soutenir les africains chez eux,
C'est la leur histoire, c'est leur avenir."

ASSOCIATIONS SOCIALES ET HUMANITAIRES

ASSOCIATION ABCD

Cette année 2020 était promise aux plus belles aventures, aux plus belles réussites... du 20/20 quoi ! Et voilà qu'un virus vient tout chambouler et emporter avec lui tant de victimes. L'enseignement pour nous tous, c'est notre fragilité humaine et l'ébranlement des certitudes de notre société moderne.

Malgré tout, avec notre Association ABCD, nous sommes restés très actifs sans aller au Bénin... même si cela freine le développement de nos activités et projets. En France, nos actions liées à la culture et la vente de près de 30 tonnes des pommes de terre, ainsi que le glanage et la vente de noix et d'huile, ont représenté un gros travail tout en créant une belle animation locale.

Globalement, notre budget s'est maintenu avec des dons qui représentent 44 % des recettes et nos actions locales pour le reste pour plus de la moitié.

Nos dépenses de soutien en Afrique ont été destinées à 40 % pour l'agriculture et 60 % pour l'éducation, la formation et la santé, auprès de dispensaires et de centres d'accueil d'enfants abandonnés.

Le Bénin a été fort heureusement "plutôt épargné" par le virus ! Pour autant, les besoins sont toujours aussi flagrants.

Nous espérons très fort pouvoir y repartir rapidement et envoyer notre container resté bloqué ici en 2020.

Nous réfléchissons aussi à renforcer notre équipe associative, notamment le bureau.

Ce contact avec l'Afrique est l'occasion d'échanges, de réflexions sur l'évolution de nos sociétés et le fossé qui se creuse avec les pays démunis. Chez nous, il est de plus en plus évident que nous ne pouvons pas continuer à brûler la chandelle par les deux bouts. La violence est un signal fort du manque de perspective.

Le libéralisme débridé ou la relance par la seule consommation sont en contradiction avec une démarche écologique, vraie et complète, pour sauver notre planète.

Le niveau d'injustice lié à la course à l'argent va finir par devenir "explosif" ... même si notre modèle incite toujours plus les pays pauvres à une émigration non maîtrisable.

Notre action a pour but, très modestement, d'aider les Africains chez eux pour qu'ils puissent vivre dignement, sur leur Terre.

Chez nous, c'est notre confort qui est remis en cause ; chez eux, c'est la question de leur survie qui est souvent en jeu. Espérons une année 2021 plus favorable, avec sérénité et partage.

Un proverbe africain dit que « *tous les coqs qui chantent ont d'abord été des œufs* ». Laissons-nous un peu de temps pour la réflexion et la prise de recul !

Avec notre président Bernard Gatel, je vous souhaite une bonne année 2021 et une bonne santé !

Claude GAILLARD, Trésorier d'ABCD

L'expertise au service de votre beauté

INSTANTS SACRÉS

04 74 31 78 28

CENTRE EXPERT *Visage et Corps*

ANTI-ÂGE | MINCEUR | BEAUTÉ | BIEN-ÊTRE

Épilation à visée définitive

**Cosmécutique innovante
Technologies de pointe**

Lun - Mar - Jeu - Ven : 9h/19h Sam : 9h/14h
97, place de la Paix 38780 ESTRABLIN

Refija BABACIC

Adjointe aux Affaires Sociales et à la Vie Associative
Vice-Présidente du CCAS
Conseillère Communautaire Vienne Condrieu Agglomération



CCAS : COLIS DE NOËL

Le Samedi 12 décembre 2020, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Estrablin, composé d'élus municipaux, d'élus au conseil municipal d'enfants et de membres actifs, a procédé à la distribution des colis de Noël aux aînés de notre village.

13 équipes ont sillonné la commune selon un découpage effectué par Refija BABACIC, adjointe au maire, afin de distribuer les 304 colis, dont 16 dans des maisons de retraite et hôpitaux.

Une quarantaine de bénéficiaires ne souhaitant pas recevoir de colis, le montant correspondant sera reversé à une association caritative qui sera choisi au sein du CCAS.

Merci à nos aînés pour leur accueil. Malgré les conditions sanitaires, tout a bien sûr été mis en place pour garantir la sécurité de tous.



CMEJ Colis de Noël



≡ NAISSANCES

Kameron QUENU	30 août 2020
Milo BERTHOLD FROMAIN	8 septembre 2020
Mayron BONON	14 septembre 2020
Calie, Suzanne MERTZ	1 ^{er} octobre 2020
Romy VILALTELLA	9 octobre 2020
Emiliano, Pierre, Dilande BIANCO	6 décembre 2020

≡ MARIAGES

CECILLON Morgane et PIRALI Laura	26 septembre 2020
DESURMONT Richard et VAUTRIN Sylvie	24 octobre 2020

≡ PACS

RODRIGUES Nicolas et DUFOUR Tina	19 septembre 2020
COMIEN Romain et LECOMTE Angélique	30 octobre 2020
PETIT Kevin et PERROUD Manon	26 décembre 2020
FARNY Thomas et MARTEAU Solène	26 décembre 2020

≡ DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS

Patrice CHEVROT	26 septembre 2020
René GRIFFAY	13 octobre 2020
Julie RAYA MORENO	26 octobre 2020
Jean, Gabriel, Marie CHAMPOLION	7 novembre 2020
Jacques THIERY	13 novembre 2020
Albert CLAMARON	15 novembre 2020
Maurice, Joseph, Élie SASSOLAS	18 novembre 2020
Josefa GARRIDO GONZALEZ épouse GARCIA FRAILE	22 novembre 2020
Alain, Georges, Léon COMBE	5 décembre 2020
Marcelline, Marie RIGARD veuve LENTILLON	10 décembre 2020
Patrick TOGNARELLI	12 décembre 2020
Joseph LUKASIK	16 décembre 2020
Paulette, Gabrielle MERLE veuve MOREL	16 décembre 2020
Robert, Albert, Étienne MOREL	21 décembre 2020



≡ ASSISTANTE SOCIALE

Après plusieurs années d'absence, une permanence d'assistance sociale sera de nouveau assurée à partir de janvier 2021.

L'ensemble des membres du CCAS d'Estrablin a constaté le besoin d'un tel service, et a donc pris contact avec le centre médico-social de Pont-Évêque.

M^{me} Nathalie PETITJEAN, assistante sociale du Département de l'Isère, sera donc présente dans la commune les jeudis matin, UNIQUEMENT SUR RDV, de 9h à 12h, à la maison des associations, place de la Paix.

Ces permanences se tiendront, tout d'abord, les semaines paires et pourront se tenir toutes les semaines, selon les besoins/demandes.

Les créneaux, habituellement de ¾ d'heure, seront rallongés d'un quart d'heure afin de pouvoir procéder à une désinfection permettant de recevoir chacun(e) dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

Pour vos prises de rendez-vous, merci de contacter le centre médico-social de Pont-Évêque : 04 74 57 70 56 (les lundi, mercredi, jeudi de 8h30 - 12h / 13h30 - 17h et les mardis de 13h30 - 17h).



≡ PAROISSE SAINTE MÈRE TERESA EN VIENNOIS

Le village d'Estrablin appartient à la paroisse Sainte Mère Teresa en Viennois qui réunit un ensemble de 14 villages.

Nous vivons notre mission avec la paroisse de Vienne « Sanctus en Viennois » avec les mêmes prêtres et diacres.

Vous pouvez prendre connaissance et avoir tout renseignement sur le site de l'ensemble des deux paroisses :

www.paroissesenviennois.fr
854, rue des Potiers - La Rosière
38780 Estrablin
Email : paroissemereteresa@bbox.fr
Tél. 06 50 45 50 34



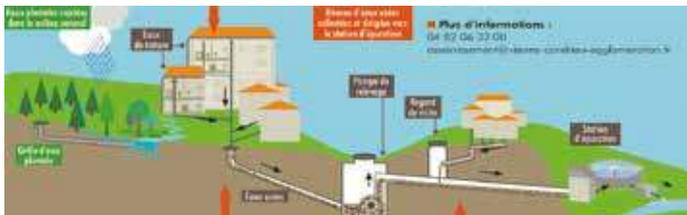
JE NE JETTE PAS TOUT À L'ÉGOUT !

LES TOILETTES ET LES ÉVIERS NE SONT PAS DES POUBELLES !

L'eau est un élément essentiel de notre quotidien. Toute l'eau utilisée dans une maison doit être évacuée vers un système d'assainissement, qu'il soit collectif ou individuel. Cette action permet de dépolluer l'eau avant son rejet vers le milieu naturel. Bien qu'il soit appelé à tort « tout-à-l'égout », le réseau d'assainissement n'est pas destiné à recevoir les huiles ni les déchets solides (lingettes, cotons-tiges, etc). Pour assurer le bon fonctionnement de l'assainissement, chacun de nous doit agir en mettant les déchets solides dans la poubelle appropriée, au lieu de les mettre à l'égout. Chacun pourra ainsi participer à l'effort de dépollution des eaux usées et au bon fonctionnement des réseaux d'assainissement.

BIEN COMPRENDRE LE CIRCUIT DES EAUX USÉES

Les eaux usées domestiques proviennent des différents usages de l'eau dans la maison et sont, essentiellement, porteuses de pollution organique. Parmi elles, les eaux ménagères issues des salles de bains et des cuisines, et les eaux-vannes issues des rejets des toilettes.



Celles-ci vont être dans un premier temps collectées par des tuyaux (les égouts) avant d'arriver à la station d'épuration. Elles seront nettoyées, assainies, puis rejetées dans le milieu naturel. Un système d'assainissement est conçu pour recevoir uniquement des eaux usées domestiques et certaines eaux usées non domestiques, c'est-à-dire issues d'activités industrielles ou artisanales, dès lors que la station d'épuration est capable de les traiter.

LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT N'EST PAS UNE POUBELLE

Les déchets solides comme les lingettes ou les cotons-tiges ne se désagrègent pas et s'accumulent dans le réseau d'assainissement, formant des bouchons ou s'enroulant alors autour des pompes. Comme le précise le service assainissement

de l'Agglo : « Un réseau d'assainissement n'est pas simplement composé de grosses canalisations, dans lesquelles s'écouleraient tous les déchets jetés dans les toilettes ou les éviers. Il s'agit d'un système complexe composé de canalisations, de postes de relevage (pompage) ; les installations techniques sont conçues pour transporter et filtrer les eaux usées sur des distances pouvant dépasser les 20 km. Ces installations n'ont pas vocation à gérer les déchets solides qui ont la particularité de ne pas être biodégradables, au cours des quelques heures pendant lesquelles ils transitent dans le réseau d'assainissement ». Le nombre d'interventions des équipes assainissement de l'Agglo pour déboucher des canalisations ou libérer une pompe de relevage est en forte augmentation ces dernières années.

Ceci doit alerter tout un chacun sur le fait que les habitudes inappropriées peuvent entraîner des dégradations des systèmes d'assainissement, générant des surcoûts en main d'œuvre et en réparations. Et ceci se traduit irrémédiablement par une augmentation du prix de l'eau pour le consommateur.

Il est donc vivement recommandé de respecter les consignes et d'évacuer tous les autres déchets avec les ordures ménagères ou les déchets recyclables s'ils ne sont pas toxiques, ou de les apporter dans une déchèterie ou une filière spécialisée dans le cas contraire.

CE QU'IL EST INTERDIT DE JETER DANS LES TOILETTES OU DANS L'ÉVIER

- Lingettes (même celles qui sont indiquées biodégradables)
- Serviettes et tampons hygiéniques
- Graisses et huile (friture, vidange)
- Couches, préservatifs, cotons-tiges
- Cigarettes
- Aliments
- Sacs plastiques
- Médicaments
- Produits chimiques (solvants, peinture, pesticides)
- Rouleaux de papier hygiénique biodégradables (malgré ce que dit la publicité)
- Piles



PLUS D'INFORMATIONS
04 82 06 33 00

Cycledeleau@vienne-condrieu-agglomeration.fr

LE TRANSPORT À LA DEMANDE SUR TOUT LE TERRITOIRE



Depuis l'automne dernier, la totalité des habitants des 30 communes du territoire bénéficie du service de transport à la demande de Vienne Condrieu Agglomération.

Existant sur le territoire de l'ex-ViennAgglo, ce service est aujourd'hui étendu aux 11 communes de la rive droite et à Meyssiez. Il permet à tous les usagers, à l'exception des scolaires dans le cadre de leurs déplacements domicile/établissement scolaire, de pouvoir effectuer au minimum un aller-retour par jour du lundi au samedi.

QU'EST-CE QUE LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Le transport à la demande est un transport public de proximité qui fonctionne désormais sur la totalité du territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Il permet aux usagers de se déplacer sans souci avec une prise en charge à l'arrêt le plus proche de leur domicile.

Le transport à la demande peut permettre aux usagers d'aller faire leurs courses, de se rendre à un rendez-vous médical, etc.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le fonctionnement du service de transport à la demande est simple.

À l'aide de la fiche horaire, il faut choisir son arrêt, son horaire, ainsi que sa destination parmi les choix proposés. Ce service est également accessible aux personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant ou titulaire de la carte verte) avec une prise en charge à domicile.

Pour les habitants de Chasse-sur-Rhône, Chonas-l'Amballan, Chuzelles, Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Les Côtes-d'Arey, Luzinay, Meyssiez, Moidieu-Détourbe, Pont-Évêque, Reventin-Vaugris, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Sorlin-de-Vienne, Septème, Serpaize, Seyssuel, Vienne, Villette-de-Vienne, la réservation doit être effectuée

au 0810 414 909 ou par mail à l'adresse suivante : lvasurdemande@ratpdev.com

Le titre de transport s'achète auprès du conducteur. Ce ticket unitaire appelé « mobi » coûte 1,20 €. Il permet d'effectuer un trajet simple (aller OU retour) et de bénéficier d'une correspondance gratuite avec les lignes urbaines du réseau L'va et avec les lignes régulières, pendant une heure.

Seules les personnes titulaires d'un abonnement « Mobilib » (tarification sociale des lignes de Vienne Condrieu Agglomération) peuvent accéder à ce service sans acheter de ticket auprès du conducteur.

Sur l'ex-territoire de ViennAgglo + Meyssiez, L'va sur demande :

- Zone 50 Estrablin
- Zone 51 Pont-Évêque La Carra > Septème
- Zone 52 Eyzin-Pinet > Jardin > Moidieu-Détourbe + Meyssiez
- Zone 53 Les Côtes-d'Arey > Chonas-l'Amballan > Reventin-Vaugris
- Zone 54 Luzinay > Serpaize > Villette-de-Vienne
- Zone 55 Estrablin La Rosière > Les Hauts de Vienne > Saint-Sorlin-de-Vienne
- Zone 56 Vienne Les Charavelles > Chuzelles > Seyssuel
- Zone 57 Saint-Romain-en-Gal > Chasse-sur-Rhône

Fiche horaires et dépliant de présentation disponibles dans votre mairie, à l'Agglo, à la Maison de la Mobilité et sur www.vienne-condrieu-agglomeration.fr et lvabus.com

PLUS D'INFORMATIONS
Direction des transports de Vienne
Condrieu Agglomération
04 74 78 78 89

transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

≡ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

« L'éducation trace la route mais chacun est l'organisateur de son voyage. »

Savoir conduire c'est savoir vivre ensemble et savoir vivre ensemble c'est agir en matière de circulation sur trois éléments : **la voiture, le comportement des citoyens et l'infrastructure.**

Pour la voiture c'est le contrôle technique qui se charge de vérifier le bon fonctionnement d'un véhicule : freinage, direction, éclairage, respect des normes contre la pollution... C'est donc une réglementation nationale qui s'applique à tous.

L'infrastructure routière est principalement liée aux aménagements réalisés par la Municipalité, la communauté d'agglomération, le Département...



Les différentes études de la sécurité routière ont démontré que les accidents de la route ne sont pas forcément localisés dans les secteurs ressentis comme les plus dangereux par les usagers de la route ou les habitants de la commune.

La mise en place prochaine à Estrablin de commissions participatives sur différents thèmes, pourra être l'occasion d'aborder ensemble certains aspects de l'insécurité routière environnementale.

C'est souvent le facteur humain (**comportement**) qui est à l'origine des accidents graves. Chaque automobiliste a sa responsabilité dans le respect des règles ; c'est pourquoi la sécurité routière doit être l'affaire de tous les citoyens, c'est la base du savoir vivre ensemble, de la convivialité.

Essayons de partager ensemble l'espace routier.

La limitation de vitesse en agglomération à 30 km/h apparaît pour certains comme inappropriée or il faut avoir que dans 6 accidents mortels sur 10, c'est la vitesse qui est en cause : en effet pour freiner à 50 km/h il faut 20 mètres de plus qu'à 30 km/h.

L'usage du vélo qui tend à augmenter souffre toutefois encore de visibilité par les autres usagers et encore plus à la nuit tombée. L'amélioration de l'éclairage et la visibilité des cyclistes sont donc des pistes d'amélioration de sécurité non négligeables.

À titre d'information dans les agglomérations de moins de 5 000 habitants les usagers vulnérables : cyclistes, piétons, deux roues motorisées représentent la moitié des personnes tuées dans un accident de la route et 31 % des accidents ont lieu la nuit. La vitesse, la nuit, mais aussi les distracteurs de conduite (SMS, téléphone au volant, visionnage d'un message) ont un impact direct sur la sécurité routière ; c'est en cela que la sécurité routière est l'affaire de tous. Savoir vivre ensemble c'est aussi savoir favoriser des vitesses de circulation apaisées.

Le savoir vivre au volant c'est aussi :

- Le port de la ceinture de sécurité.
- La non consommation d'alcool lorsqu'on est conducteur d'un véhicule.
- Le respect du stationnement sur les emplacements réservés. Le stationnement conditionne souvent le fonctionnement global d'une commune et de son cadre urbain.
- Aux entrées et sorties des écoles c'est la sécurité des enfants et des piétons qui doit être prise en compte et non le confort de l'automobiliste.
- Le respect des personnes vulnérables.
- La courtoisie au volant.

Calendrier Collecte

Janvier 2021						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Février 2021						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Mars 2021						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril 2021						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai 2021						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin 2021						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Pour plus d'informations :
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



À QUOI CORRESPONDENT LES COULEURS ?

- 12 : jour férié
- : collecte des ordures ménagères
- : collecte du bac jaune d'emballages recyclables

COMMENT TRIER ?

RAPPEL
Les cartons bruns sont à déposer impérativement en déchèterie !



DANS LE BAC DE TRI SÉLECTIF JAUNE



DANS LE CONTENEUR VERT au point d'apport volontaire

Tout le verre se jette sans bouchon ni couvercle !



DANS LE COMPOSTEUR



DANS LE BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les autres déchets qui ne peuvent pas être recyclés
INTERDIT
Verre, déchets dangereux et déchets verts

Service communication Vienne Condrieu Agglomération - Adèle Stock - Novembre 2020

4 ASTUCES

POUR FAIRE SON COMPOST FACILEMENT !



1 DIVERSIFIEZ VOS APPORTS

- > 1/3 de déchets bruns secs : branchages et feuilles mortes
- > 2/3 de déchets verts mous et humides : tontes de pelouse et épluchures



2 AÉREZ LES MATIÈRES

- > En brassant régulièrement
- > En introduisant des petites branches au milieu

4 N'OUBLIEZ PAS D'UTILISER VOTRE COMPOST !

- > Entre 3 à 6 mois : jeune, utilisé en couverture du sol
- > Entre 6 à 12 mois : mûr, incorporé à vos plantations



3 SURVEILLEZ L'HUMIDITÉ

- > Le compost doit être humide, mais sans excès d'eau
- > Arrosez en été si nécessaire

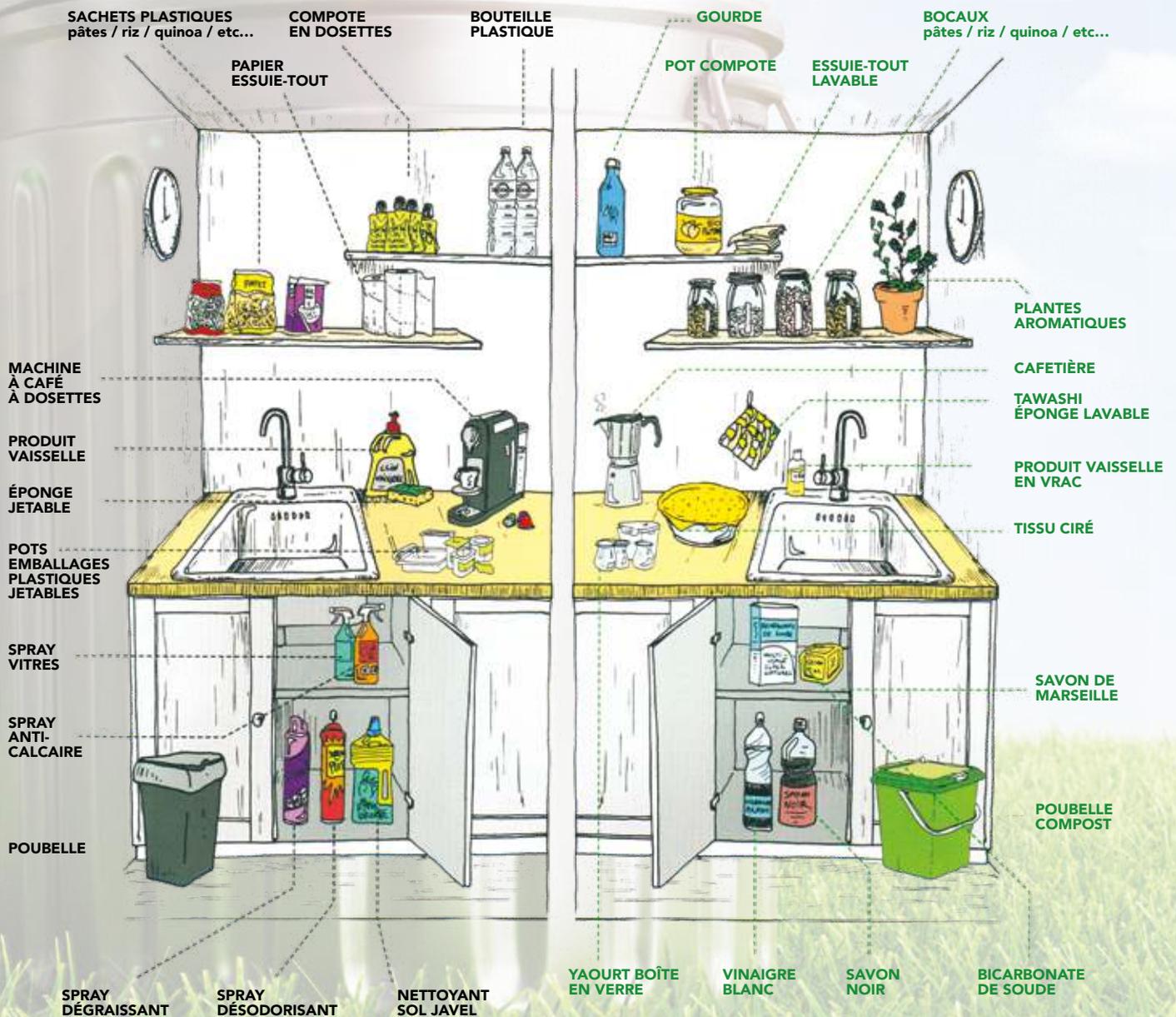


≡ CUISINE ZÉRO DÉCHET

« Dans un souci de respect de l'environnement, vous trouverez, dans chaque bulletin des inspirations pour modifier votre espace de vie et de développer, petit à petit une alternative saine et zéro déchet à notre mode de consommation. » »

AVANT

APRÈS



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS 2020

Les délibérations sont consultables sur le site de la Commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2020

- D 62./2020 Affaires générales : commissions municipales composition - sièges vacants à pourvoir
- D 63./2020 Affaires générales : TE 38 (ex SEDI) - modification du délégué titulaire
- D 64./2020 Affaires générales : moratoire sur le déploiement de la technologie 5G
- D 65./2020 Affaires générales : appel à manifestation d'intérêt concurrente pour la mise à disposition de terrains et toitures pour la pose de panneaux photovoltaïques
- D 66./2020 Affaires générales : convention MJC
- D 67./2020 Affaires générales : défense des intérêts communaux assistance de Maître Sébastien Bourillon
- D 68./2020 Affaires générales : désignation d'un avocat pour le recours gracieux concernant le PC 0381 57201 0003
- D 69./2020 Affaires générales : renouvellement de la convention de mutualisation avec Vienne Condrieu Agglomération pour l'assistance du service commande publique et pour la dématérialisation des marchés publics.
- D 70./2020 Affaires générales : convention de déneigement et broyage en période estivale
- D 71./2020 Finances : convention relative à la participation financière des communes aux charges des locaux scolaires et participation financière ULIS Saint-Jean-de-Bournay
- D 72./2020 Finances : annulation des pénalités de retard pour 3 entreprises relatif au marché de l'extension de l'école maternelle
- D 73./2020 Finances : annulation des titres suite à l'extinction de la dette par décision de justice
- D 74./2020 Finances : décision modificative n° 2 taxes d'aménagement trop perçue à rembourser
- D 75./2020 Enfance Jeunesse : convention pour un intervenant extérieur pour l'organisation d'une action éducative

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2020

- D 76./2020 Affaires générales : réunion à huis clos en raison des circonstances sanitaires exceptionnelles
- D 77./2020 Affaires générales : attribution marché - mise en accessibilité et rénovation école rdc haut (phase 2) suite
- D 78./2020 Finances : annulation de titres suite à l'extinction de la dette par décision de justice

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2020

- D 79./2020 Affaires générales : réunion à huis clos en raison des circonstances sanitaires exceptionnelles
- D 80./2020 Affaires générales : constitution du conseil des sages - composition et fonctionnement
- D 81./2020 Affaires générales : commissions thématiques de Vienne Condrieu Agglomération : représentants communaux
- D 82./2020 Affaires générales : commission communale des impôts directs (CCID) - composition validée par les finances publiques
- D 83./2020 Affaires générales : groupement de commandes - marché de fourniture et livraison de vêtements de travail, chaussures et équipements de protection individuelle de (EPI)
- D 84./2020 Affaires générales : désaffectation et déclassement du local commercial « ancienne poste » et intégration au domaine privé de la Commune en vue de sa cession
- D 85./2020 Affaires générales : Espace Naturel Sensible de la Merlière composition du comité de site
- D 86./2020 Environnement : Espace Naturel Sensible de la Merlière programme d'action 2021
- D 87./2020 Finances : taux des 3 taxes municipales 2021
- D 88./2020 Finances : révision des tarifs annuels
- D 89./2020 Finances : autorisation relatives aux dépenses d'investissement avant le vote du budget
- D 90./2020 Culture : convention avec la MJC de Vienne pour la Ludomobile
- D 91./2020 Personnel : modalités du régime indemnitaire RIFSEEP - Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- D 92./2020 Personnel : création d'un emploi à temps complet Animateur
- D 93./2020 Personnel : mandat donné au Centre de gestion de l'Isère (CDG38) afin de développer un contrat cadre de prestations sociales - Offre de titres restaurant pour le personnel territorial



ENT. FANTONI



NOS RÉALISATIONS
AUDACIEUSES ET CRÉATIVES
POUR VOS PROJETS

☎ 04 74 85 40 21 ☎ 06 11 23 25 85

🌐 www.fantonipeinture38200.fr

« Vous pourrez retrouver dans chaque bulletin municipal un petit bout de l'histoire de notre village. Je remercie, pour ce numéro, Bernard **TORGUE** pour sa participation et le partage de sa connaissance de la commune. »

ESTRABLIN IL Y A 100 ANS

ESTRABLIN AUJOURD'HUI LE TRAM ! VOUS AVEZ DIT LE TRAM ?

O h, bien sur, rien à voir avec les rames Citadis, construites par Alstom, qui circulent à Lyon.

La ligne qui passait à Estrablin, partait de la gare de Vienne, remontait le quai du Rhône puis longeait la Gère par la rue Victor Faugier.

Après l'arrêt de l'Hippodrome⁽¹⁾, le tram arrivait dans la commune d'Estrablin.

Il desservait : la Tabourette (café Chavant maison Miribel), le Logis Neuf, et dernier arrêt avant Moidieu : la République.

Il ne fallait que 40 mn entre Vienne et Estrablin. C'est pas si mal !

Cette ligne a été créée en 1891, exploitée jusqu'en 1936. Elle allait jusqu'à Charavines et Voiron.

Outre les voyageurs et le début du tourisme, le tram desservait une multitude d'usines : textile, papier, outils...

À chaque arrêt le tram déposait ou chargeait de nombreux colis. À Estrablin, l'usine de « la Bougie », la distillerie Bruyère, recevaient et expédiaient matières premières et production.

L'intérêt du tram était accru, tant pour les voyageurs que pour le transport des marchandises, par un maillage dense avec le réseau TOD⁽²⁾ à Saint-Jean-de-Bournay et PLM⁽³⁾ à Vienne, au Grand Lemps et Voiron.

Un peu de technique : la force motrice provenait de la vapeur, la largeur des rails était de 1 mètre. D'après les achats de la compagnie (CEN puis VFD), il s'agissait très certainement d'une locomotive de la marque Blanc-Misseron. Ces locomotives pesaient plus de 12 tonnes et développaient 100 CV.



Restaurée par J.Cl. Jaillet



Le Logis Neuf aujourd'hui - Photo E. Escargueil
Conseillère communication - responsable du bulletin

Question : Faut-il rétablir la ligne ? Après Vienne, la prolonger jusqu'à Bellecour ?

(1) Avant l'installation de l'usine Calor, les moins jeunes se rappellent des restes des tribunes et des guichets de l'hippodrome

(2) TOD : Tramways Ouest du Dauphiné (ligne Lyon - Saint-Marcellin via Saint-Jean-de-Bournay)

(3) PLM : Paris - Lyon - Méditerranée

LES VOITURES

Que reconnaissez-vous sur la photo ? Qu'est-ce qui a changé ?



Photo Cl. Ramat



Photo Cl. Ramat



➤ La voiture ?

Une voiture d'exception, surtout à Estrablin, immortalisée par Cl. Ramat : une Packard !

➤ La maison ?

Inhabitée au moment de la photo, elle était parmi les plus anciennes constructions du Vieux Logis devenu, aujourd'hui, le Village.

➤ Connaissez-vous les derniers occupants de cette maison ?

➤ Qui a été le dernier occupant du garage, au bout, à droite ?

LES COMMERCES



Restaurée par J.Cl. Jaillet



Photo E. Escargueil - Conseillère communication
Responsable du bulletin

- Café : M. Drevon (dit Bandafeu) - M^{me} Moiroud Servanin (Riton)
- Boulangerie : MM. Degoutte, Robardet, Lacroix, Covarel
- Une seconde boulangerie existait rue de la Vezonne. Elle a été tenue par MM. Odet puis Marron. Nous reviendrons sur les commerces de la place et de la rue de la Vezonne.

Au bas de la montée de l'Église, on peut apercevoir le socle d'une croix aujourd'hui disparue.

- Épicerie : M^{mes} Robin, Ramat, Odet
- Boulangerie : M. Baule (après l'incendie, vers 1914, la boulangerie a été déplacée à l'angle de la Montée de l'église)
Plus tard Claude Ramat a créé un magasin d'électroménager ; plus récemment M. Moucherat puis M. Sarzier ont exercé une activité de taxi. Aujourd'hui y est installé un cabinet dentaire

- Ferblantier - Poêlier : M. Levet puis le bureau de la Poste
- Café : M^{mes} Machon Germaine puis Yvonne, Marinette Porcher, MM. Lacroix, Davignon, Moulin
- Café : M. Baule (ex. boulanger) puis Abel-Coindoz
- Le local était à la fois : réfectoire de l'école libre, salle de catéchisme, utilisé par Élie Micha, animateur, à la Paroisse. Le Marguiller : M. Lardon y logeait
- Porteur de dépêches (télégrammes) : M. Billot dont l'humour permettait d'atténuer les mauvaises nouvelles dont il était, quelquefois, porteur.
- Cabinet du Dr Ducourneau, précédemment la maison de M. Coche, responsable de la distillerie à vapeur et de son et de son épouse "La Nonnette" qui vendait la production de ses « bêtes » : du lait et des fromages.

Réponse :
- M. Pierre Lacroix (Boulangier et Maître)
- La famille Béraud, puis M. Dulot

AU LOGIS LE TRAM, À LA ROSIÈRE LES AUTOCARS

La Rosière était desservie par les cars "Gauthier".

Cette entreprise de Cour-et-Buis utilisait à l'époque des véhicules Barron-Vialle.

Ces véhicules à roues métalliques et à bandage, étaient dérivés des camions⁽¹⁾ utilisés pendant la guerre de 1914.

Ils étaient réputés pour leur souplesse et leur endurance.

Sur la photo les autocars sont arrêtés devant le café Biessy⁽²⁾ à la Rosière.

Les véhicules Barron-Vialle font partie de

l'épopée industrielle de la France et de Lyon à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècles.

Jugez-en vous-même : Antoine Vialle est né en 1882 ; aîné d'une famille de 14 enfants, il commence sa vie professionnelle à 10 ans dans la carrosserie hippomobile et automobile. Après avoir été, tour à tour, apprenti charron, docker, fabricant de brouettes... il s'installe à Lyon dans le quartier de Montplaisir. Très vite les véhicules qui sortent de ses ateliers sont connus pour leur finition irréprochable. Outre les camions et les cars, l'entreprise construira également de très belles automobiles.



Restaurée par J.Cl. Levet



La Rosière aujourd'hui

(1) Un camion Barron-Vialle, restauré, est visible à la Fondation Berliet. C'est probablement le seul. Bon nombre d'entre eux étaient animés par un moteur de 4 cylindres, de 5,3 l de cylindrée, développant 22 CV.

(2) Adrienne Biessy était la sœur des frères Delorme. La ferme Delorme et son pailler, ont été évoqués dans le bulletin précédent avec le tableau d'un « artiste viennois » : J. Galland.

Les Jardins d'Althéa

Nouvel emplacement, plus accessible, plus central,
près des autres commerces et toujours un service de proximité
avec une réelle écoute des besoins de mes clients...



40, rue de la Vézonne
38780 ESTRABLIN

04 37 04 65 25



AU LOGIS : LE TRAM, À LA ROSIÈRE : LES AUTOCARS BARRON-VIALLE, À « LA PAPE » L'AVION : PREMIER VOL TUNIS / ESTRABLIN LE 10 MAI 1955

En mai 1955, en début d'après-midi, à « La Pape », le terrain de Marius Fournier accueillait, inopinément, le premier vol Tunis / Estrablin.

Quelques minutes avant son atterrissage prévu à l'aéroport de Lyon-Bron, le commandant de bord détecte une anomalie de la commande de compensateur.

Avec beaucoup de sang froid, il décide alors un atterrissage de fortune, à « La Pape »⁽¹⁾ approximativement au nord de l'actuelle zone du Rocher.

Une décision qui n'était pas sans risque !

Entre le relief, les fossés, les lignes électriques... les pièges étaient nombreux.

Seul avantage le Bréguet 763 était doté de deux ponts. Le commandant a fait monter les passagers du pont inférieur au pont supérieur et, sans sortir le train d'atterrissage, a fait glisser sur le ventre les 50 tonnes du Breguet.

Aucun blessé, mais l'appareil est assez endommagé.



Nous remercions l'association "Les Vieilles Tigres" - MM Ph. Treillet et F. Pelletier, pour nous avoir aimablement communiqué leurs clichés



Deux mois plus tard, le 7 juillet 1955, réparé, allégé, hélices remplacées, remis sur son train d'atterrissage, il décollait sur une piste en terre sommairement aménagée, de 450 m, au milieu de champs de blé.

L'aéroport d'Estrablin n'a connu qu'une gloire éphémère.

(1) Nous reviendrons sur le site de La Pape appelé aussi chez Papet en évoquant le chemin de Vienne à Saint-Georges-d'Espéranche par la Feyta.

ESTRABLIN IL Y A 2 000 ANS

DE 36 À 41 LES ROMAINS ÉTAIENT "DANS LA PLAINE", LE LONG DE LA VEZONNE

Les Aqueduc romains d'Estrablin

Nous connaissons bien les aqueducs qui, à partir de Gemens, de la Suze, de Malissol ou encore d'Eyzin, alimentaient Vienne en eau potable.

Moins connus sont les aqueducs de « La Gabetière »⁽¹⁾.

Le plus ancien des aqueducs de La Gabetière a été construit, à la même période que l'un des aqueduc au départ de Gémens, entre 36 et 41⁽²⁾.



Question pour nos jeunes collégiens :

- Au début des travaux, en 36 de notre ère, quel était l'empereur qui régnait à Rome ?
- En 41 de notre ère, à la fin des travaux, quel était empereur ?



Un second aqueduc, toujours au départ de la Gabetière, a été construit vers le III^{ème} siècle.

Le premier situé sur la rive droite de la Vezonne⁽³⁾, avait un débit, aujourd'hui surprenant, pour le capricieux régime des eaux de la Vezonne, de plus de 250 m³/heure !

On ne sait que peu de choses sur les aqueducs de la Gabetière, en revanche on peut affirmer que les Viennois boivent de l'eau d'Estrablin depuis des millénaires.

J. Mayoud⁽¹⁾ signale que des restes ont été trouvés à la Gabetière vers 1880. À l'époque, l'emplacement n'a pas été repéré. Aujourd'hui personne ne semble en mesure de situer le lieu de puisage ni le départ du conduit. Ce même J. Mayoud dit « avoir visité, un tunnel, mis à nu par la pioche d'un cultivateur »

De son côté J.-Cl. Michel dans son ouvrage « Carte archéologique de l'Isère » mentionne un troisième aqueduc sur la rive gauche de la Vezonne. Quant au point de captage il hésite entre "La Gabetière" ou "La Tabourette".

(1) - Mermet : *Histoire de la ville de Vienne*
- J. Mayoud : *Estrablin et ses environs* - Ed. Savigné 1883
- Cottaz - Pelletier

(3) Nous reviendrons sur le régime des eaux de la Vezonne où, des périodes sèches succèdent aux périodes d'écoulement des eaux, avec le retour des vairons, des dormilles (ou dormates) et, quelquefois, des truites.

(2) Réponse : Les travaux ont débuté sous le règne de Tibère. Ils se sont achevés sous le règne de Caligula. À cette époque Asiaticus, né à Vienne, est le premier gaulois à rentrer au Sénat et à devenir Consul.

ESTRABLIN IL Y A 1 000 ANS

À ESTRABLIN, LES GAULOIS N'ÉTAIENT "PAS DANS LA PLAINE" ILS ÉTAIENT « AUX MATIVES »

Les fouilles, dirigées par Florian Bonvalot ⁽¹⁾ en 2015, ont permis de confirmer la présence de Gaulois, à Estrablin, dans le secteur des Matives, au X^{ème} et XI^{ème} siècles.

Pas fous ces Gaulois ! Ils n'étaient pas dans plaine ...

La plaine était à l'époque un marécage malsain.

Les Gaulois occupaient les hauteurs de « l'ager Stabiliacensi » ou « stabilino » ⁽²⁾. Ces terrains, au nord de la Mairie et des écoles, sur le replat, étaient préservés des remontées

des eaux des "Julins". La zone fouillée est géographiquement située entre l'impasse des Matives, et les rues qui portent des noms d'artistes contemporains exogènes.



Les fouilles reportées sur le plan cadastral

Si aux « Matives » les archéologues n'ont pas trouvé d'urne remplie de 1200 pièces d'or comme ce fut le cas à "la Coupe en 1839", en revanche le site constitue une référence départementale pour la période du haut moyen-âge.

Les fouilles, ont confirmé la présence de "nos ancêtres les Gaulois" en mettant à jour des aires d'ensilage, des silos et des fosses ayant contenu : du millet, du blé, du seigle, de l'épeautre..., du lin qui produisait à la fois de l'huile, des graines, et le chanvre* pour le textile ; de la vesce (légume sec et fertilisant), de la vigne ainsi que des fruits secs : noix, noisettes...

Les archéologues ont mis à jour d'innombrables restes d'ustensiles du quotidien : poteries, couteaux ..., des restes d'animaux : chèvres, bœufs, ânes, poulets, chats (utiles pour éliminer les rongeurs).

Les céréales, les animaux, permettent de considérer que les occupants pratiquaient une économie de polyculture.

* NB : Le chanvre et le cannabis appartiennent à la même famille. Par téléphone Panoramix nous a confirmé qu'il ne mettait pas de cannabis dans sa potion magique.

Les parcelles fouillées sont situées entre les deux noyaux primitifs, assez bien connus du bourg, longtemps constitué seulement de deux corps de ferme ⁽¹⁾ : "Chez Ballet" et "Au Logis". Les sources écrites permettent d'émettre l'hypothèse de la proximité des fouilles avec la villa Belna ⁽⁴⁾.

Au plan cultuel, J. Mayoux ⁽³⁾ mentionne l'existence d'un temple, détruit par les Sarrazins et situé à proximité du cimetière. Des restes de ce temple, élevé à la gloire d'Ésus ⁽⁵⁾, ont été découverts à diverses époques. En particulier les blocs de granit auraient servi à édifier l'ancienne église aujourd'hui démolie.

Personnellement, nous nous interrogeons sur la signification de la forme gravée sur une molasse insérée dans le mur de l'impasse des Matives.

Il est manifeste qu'il s'agit d'une pierre récupérée, provenant d'une autre construction. La proximité du temple d'Ésus, peut-elle autoriser un rapprochement avec les symboles de l'écriture runique ⁽⁶⁾ ?



Cette pierre comportait-elle un autre signe, sur la droite, qui aurait été effacé ?

Merci de nous faire part des précisions que vous pourriez posséder. Elles seront publiées dans le prochain Bulletin.

(1) Les fouilles ont été conduites par M. Florian Bonvalot que nous tenons à remercier pour l'importante documentation mise aimablement à notre disposition. Le détail des fouilles et des objets découverts a été transcrit dans un rapport détaillé de plus de 300 pages.

(2) Ager stabilicensi à traduire par espace cultivé d'Estrablin. Nous reviendrons sur l'étimologie d'Estrablin.

(3) J. Mayoud - Ed. Savigné - 1883 : *Estrablin et ses environs*.

(4) Le terme de villa ou villae est une structure, implantée à la campagne, comprenant une partie habitation et une partie agricole.

(5) Hésus ou Ésus : Théonyme celtique. Le meilleur, excellent « le très bon ». Ésus est souvent associé à la déesse de la fécondité.

(6) L'écriture runique est une écriture constituée de signes graphiques empruntés à la fois aux Grecs, aux Étrusques et aux Latins.

RETOUR SUR LE BULLETIN PRÉCÉDENT

PRÉCISIONS, COMPLÉMENTS, ANECDOTES, DOCUMENTS FOURNIS PAR DES ESTRABLINOIS...

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté des témoignages, des précisions, des anecdotes :

➤ À propos du pailler et de la ferme Delorme, peint par J. Galland :

- Claude Ramat nous fait observer que la ferme Delorme était tenue par trois frères. Johannès que nous n'avions pas cité, "Pompon" et "Mouffet" ⁽¹⁾.

La famille comptait une sœur : Adrienne qui a tenu le café Biessy à la Rosière.

(1) "Le mouffet" ou "le mottet" signifiait en patois : soit le petit garçon, soit le costaud. Nous tenons cette dernière traduction d'un estrablinois : Rémy Perrot, nous proposons de la retenir.

- Rémy Perrot se rappelle de la ferme Delorme pour y avoir « fait la batteuse », à 18 ans, avant de partir faire 28 mois d'armée ! Il était "aux sacs", sa tâche consistait, pendant de longues journées, à monter les sacs de grain au 2^{ème} étage ! Les sacs "pesaient au moins 80 kg" nous précise-t-il, et pas question de souffler, il fallait suivre le rythme de la machine.

➤ À propos du Quinquina Bruyère :

- Jean-Claude Jaillet lui se souvient du Kina REY ^(1- Marcelin Rey). Cet apéritif également parfumé avec des écorces de quinquina, était élaboré à Vienne par le beau-père d'Élie Bruyère qui produisait, à Estrablin, le Quinquina Bruyère.

(1) Fondateur de la Caisse d'Épargne de Vienne.

- Le raisin noa (noha) : l'évocation de ce cépage a permis aux lecteurs du précédent bulletin d'échanger des plants de noa pour la consommation en raisin de table.

Nous remercions :

➤ Madame Odette Quillon pour nous avoir permis de photographier un tableau ⁽¹⁾ représentant le pont qui enjambe la Vezonne avant le Logis. Ce tableau illustrera, dans le prochain bulletin, les propos consacrés à ce capricieux cours d'eau.

➤ Madame Martine Bergasse, petite-fille de Juliette Bruyère, pour nous avoir permis de photographier un second tableau ⁽¹⁾ de la Gabetière.

➤ Monsieur Montagnon pour avoir confié à M. D. Peillot sa collection de cartes postales.

(1) Peinture de J.Galland – Artiste viennois - Gendre d'Élie Bruyère

Dix mois se sont écoulés depuis les dernières élections municipales. C'est dans un contexte assez particulier de crise sanitaire que nous démarrons ce nouveau mandat aux côtés du groupe majoritaire qui nous a bien accueillis. Nous avons la possibilité de participer aux réunions communales et aussi celles de la communauté d'agglomération Vienne / Condrieu.

Nous travaillons sereinement dans un climat

apaisé au sein des différentes commissions ou les discussions sont ouvertes, toujours dans l'intérêt général de nos concitoyens. En ce début d'année, nous avons une forte pensée pour celles et ceux qui ont été touchés par le Coronavirus. Il faut rester motivé et enthousiaste malgré la crise économique et sociale qui nous touche. Nous vous souhaitons une BONNE ANNÉE 2021, nos vœux de santé et bonheur.

L'équipe Vivons Estrablin

L'IMMOBILIER EN PAYS VIENNOIS

SAFTI
ça le fait !



vosre conseillère en Immobilier

Maud LACROIX
06 08 61 11 64
maud.lacroix@safti.fr
38780 ESTRABLIN



OPTIQUE de la PAIX
ESTRABLIN M-L. POLLARD-PRUDHEN

Place de la Paix - 38780 ESTRABLIN
Tel/Fax: 04 74 85 63 94 Mail: optiquedelapaix@orange.fr
Site: www.optiquedelapaix.weebly.com

AB Audition

Centre de correction Auditive

Anaïs BART Audioprothésiste D.E.

**Venez tester votre audition gratuitement
Prêt et essai d'aide auditive
pendant 1 mois sans engagement**

86, rue de la République • 38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY
Place de la Paix • 38780 ESTRABLIN

Tél. 04 74 79 05 92 - Email : abaudition@free.fr

Auto-école
d'Estrablin

Permis B - code de la route
Conduite accélérée
Conduite accompagnée
Conduite supervisée

— LOUIS PINTAT —
Responsable, membre

108 rue de l'Europe
38780, Estrablin

06.71.94.23.49
04.74.58.23.41

autoecole.estrablin@gmail.com

sari **abcpeinture**
embellir votre patrimoine

- Peinture - Décoration
- Plâtrerie - Placo
- Rénovation intérieure - Sinistre - Neuf
- Revêtement sol et mur
- Aménagement - Agencement - Menuiserie
- Décapage par aérogommage

04.74.31.05.46
www.abcpeinture.fr
ZI de l'Abbaye - PONT-EVEQUE

BRIZ GLASS - 04 37 04 36 33

34 Avenue Georges et Louis Frèrejean
ZI de l'Abbaye
38780 PONT-EVEQUE
brizglass59@gmail.com

Réparation et remplacement de pare-brise
VL - VUL - TP - Agricole

Le service première classe

Zéro franchise / Toutes assurances / Aucune avance de frais / Intervention à domicile

ALFA X PNEU

04 74 79 98 46

**Courroie de distribution
Disques/Plaquettes
Echappement
Géométrie
Pneumatiques
Entretien**

etc...

34, avenue Georges et Louis Frèrejean
Z.I. de l'Abbaye - 38780 PONT-ÉVÊQUE

À VOS AGENDAS !

« Toutes les dates des manifestations peuvent être annulées pour raisons sanitaires. »

FÉVRIER	JEUDI 4	Repas choucroute	Club rencontres amicales	À préciser
	SAMEDI 6	Loto	GV	Salle festive + Gymnase
		Boudin	ACCA	Salle polyvalente ou salle la Rosière
	DIMANCHE 7			
	VENDREDI 12			
	SAMEDI 13	Saucisses	Saint-Vincent de la Rosière	Salle ancienne école à Rosière
	DIMANCHE 14			
	DIMANCHE 14	Loto	Club rencontres amicales	Salle polyvalente
	JEUDI 18		Tarot Estrablin Vienne	Salle festive
		Tournois	Tarot Estrablin Vienne	Salle polyvalente
	SAMEDI 20	Tournois de pocker	Art et Solidarité	Salle festive + Gymnase
DIMANCHE 21				
VENDREDI 26				
SAMEDI 27	Boudin	Chasse de Chez Roux	Salle polyvalente	
DIMANCHE 28				
MARS	SAMEDI 6	Soirée spectacle	MJC	Maison des associations
		Repas Chevreuil	ACCA	Salle festive
	DIMANCHE 7	Cabaret	Chorale "Les Julins"	Salle polyvalente
	VENDREDI 12	Œnologie	MJC Aventuriers	Salle festive
		Carnaval	Sou des Écoles	Salle festive
	SAMEDI 13	Compétitions	Judo Estrablin	Salle festive + Gymnase
		Tête de veau	Club rencontres amicales	Salle polyvalente
	DIMANCHE 14			
	MERCREDI 17	Festival Humour	MJC	Maison des associations
	JEUDI 18		Tarot Estrablin Vienne	Salle festive
		Cérémonie (guerre Algérie)	FNACA	Salle Guicherd
VENDREDI 19				
SAMEDI 20	Concours belote	Club rencontres amicales	Salle festive	
DIMANCHE 28	Mini gala (option 1)	Graines de gym	Salle festive + Gymnase	
	Chasse aux œufs	MJC	Gémens	
AVRIL	SAMEDI 10	Loto	Sou des Écoles	Salle festive + Gymnase
	DIMANCHE 11	Mini gala (option 2)	Graines de gym	Salle festive + Gymnase
			Tarot Estrablin Vienne	Salle festive
	JEUDI 15			
	SAMEDI 17	Banquet des classes		Salle polyvalente
	DIMANCHE 18	25 ^{ème} anniversaire	Musical comédie	Salle festive + Gymnase
	SAMEDI 24	Repas (à confirmer)	Mairie CCAS	Salle festive + Gymnase
		Salon du livre « Gem'lire »	Mairie	Gémens (cf. page 21)
	DIMANCHE 25	Concert	Chorale "Les Julins"	Salle festive + Gymnase
	MAI	SAMEDI 1^{ER}	Tournoi inter-quartiers	Chaton footballeur
DIMANCHE 2				
SAMEDI 8		Tournoi Jeunes	Chaton footballeur	Espace Pierre Lacroix
DIMANCHE 9				
SAMEDI 15		Repas grenouilles	Club rencontres amicales	Salle festive
DIMANCHE 16		Rock n'voll	MJC + Volley	Gémens
JEUDI 20			Tarot Estrablin Vienne	Salle festive
SAMEDI 22				
DIMANCHE 23	Compétition (option 1)	Graines de gym	Salle festive + Gymnase	
SAMEDI 29	AG	Chasse de Chez Roux	Salle polyvalente	
	Compétition (option 2)	Graines de gym	Salle festive + Gymnase	
DIMANCHE 30	AG	ACCA	Salle polyvalente	
JUIN	JEUDI 3	AG	Comité des fêtes	Salle festive
	DIMANCHE 6	Paëlla	GV	Maison des associations
		Finales Isère (option1)	Chaton footballeur	Espace Pierre Lacroix
	SAMEDI 12	Ça va bien se passer	Manzanillo	Gémens
	DIMANCHE 13	Finales Isère (option2)	Chaton footballeur	Espace Pierre Lacroix
	VENDREDI 18	Fête de la musique	MJC	Lieu à définir avec la Mairie
		Fête des écoles	Enseignants	Salle festive + Gymnase
	SAMEDI 19	Kermesse	Sou des Écoles	Gémens
		Fête du judo	Judo Estrablin	Salle festive + Gymnase
	DIMANCHE 20	Finales Isère (option3)	Chaton footballeur	Espace Pierre Lacroix
JEUDI 24	Pique-nique	Club rencontres amicales	Gémens	
VENDREDI 25	AG	Chaton footballeur	Espace Pierre Lacroix	